

# Archéologie en Bretagne

N° 37

1<sup>er</sup> trimestre 1983

Prix : 20 F



**BULLETIN D'INFORMATION**

publié avec le concours de l'Université de Bretagne Occidentale  
de la Direction des Antiquités Historiques de Bretagne  
et de la Charte Culturelle de Bretagne

"L'âme qui prévoit l'avenir  
se rappelle le passé..."

Cicéron.

# Archéologie en Bretagne

B.P. 813 F 29279 BREST CEDEX Tél. (98) 03-06-87 p. 278

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : R. SANQUER

ABONNEMENT : France 60,00 F - Etranger 75,00 F

C.C.P. Rennes 1118 71 W

IMPRIMERIES : SIRAUDEAU ANGERS et  
UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE

DEPOT LEGAL 1er trimestre 1983.

COMMISSION PARITAIRE DES PUBLICATIONS ET AGENCES DE PRESSE N° 833 AD

Patrick GALLIQU  
René SANQUER

# LA SIGILLEE DECOREE DE KERILLEN EN PLOUNEVENTER (Finistère)

1<sup>er</sup> supplément à "Archéologie en Bretagne"



BREST 1970

Supplément n° 1 :

## LA SIGILLEE DECOREE DE KERILLEN EN PLOUNEVENTER (Finistère)

par P. GALLIQU et R. SANQUER

20 F + 5 F de frais d'envoi

# LA CIVILISATION DES RIEDONES

par ANNE-MARIE ROUANET-LIESENFELT  
avec des compléments et mises à jour de ANDRE CHASTAGNOL  
PATRICK GALLIQU, LOIC LANGOUET, PASCAL AUMASSON



2<sup>e</sup> supplément à « Archéologie en Bretagne »  
Directeur de la collection : R. Sanquer  
BREST 1990

Supplément n° 2 :

## LA CIVILISATION DES RIEDONES

par A.-M. ROUANET-LIESENFELT  
et alia

Prix : 80 F +

10 F de frais d'envoi

## A travers les dossiers de la circonscription

### LE DRENNEC

Une stèle hémisphérique basse de l'Age du Fer.

A l'occasion des travaux de rénovation de la chapelle de Loc-Mazé, les ouvriers ont mis au jour, dans l'ancien cimetière, une stèle basse hémisphérique, à côté d'ossements entassés. Cette stèle est intéressante car elle montre comment étaient fabriqués certains de ces monuments religieux : au départ, on prend un gros galet ovoïde. Celui-ci mesure 0,80 m de long et 0,45 m de diamètre au centre. Une moitié, destinée à être cachée sous la terre, est laissée à l'état brut. La moitié supérieure a été travaillée et ramenée à la demi-sphère au-dessus d'une embase carrée.

est envahie par les fourrés et comporte même des arbres. Il n'est pas possible de déterminer la destination de ces cloisonnements. Il se peut que certains aient appartenu à des bâtiments adossés au mur d'enceinte, car leur structure délimite plutôt des surfaces quadrangulaires ou trapézoïdales, que des surfaces demi-circulaires.

M. Flatrès avait découvert quelque temps avant des tessons parmi les pierres du mur d'enceinte, céramique que P. Merlat date soit de la fin de La Tène III soit de l'époque gallo-romaine. En outre, deux meules circulaires à grains percés d'un trou central furent trouvées lors du rétrécissement du mur d'enceinte.

### LE CAMP QUADRANGULAIRE DE PENANCOAT EN ELLIANT (Finistère)

P. Merlat s'intéressait aux camps quadrangulaires. En septembre 1952, conduit par P. Flatrès, il visita les restes du camp d'Elliant, jadis signalé, par P. du Chatellier (1), au lieu-dit Ar Kastel, village de Penancoat.

Il a bien une forme sensiblement quadrangulaire, avec des côtés mesurant 100 m environ. Situé sur un plateau, dans une clairière bien dégagée par défrichement, il domine le pays, surtout face à l'est où la pente est assez rude jusqu'à la vallée du Jet.

Bien que le propriétaire de la parcelle constituée par ce camp, et actuellement partiellement cultivée, ait rétréci d'environ 1 à 1,50 m le mur d'enceinte de pierres sèches, la configuration générale est encore assez nette et l'on aperçoit encore des murs de cloisonnement interne tout le long du côté ouest. Cette portion du camp

### PLABENNEC : une meule romaine.

M. l'abbé Irien a fait connaître la trouvaille d'une moitié de meule romaine à grains au lieu-dit Taraignon, dans un champ où abondent les fragments de tuiles romaines. La pierre, de forme circulaire (diam. = 0,45 m), en granit moyen, constitue la partie inférieure (meta) ou dormante de la paire habituelle.

Il faut noter que Taraignon est situé à 250 m de la voie romaine menant de Kerilien à la Pointe Saint-Mathieu (1).

(1) voir L. Elegeout, Un tronçon de la voie romaine entre Kerilien-en-Plouneventer et Plabennec, dans Archéologie en Bretagne, n° 22, 2e trim. 1979, p. 19-20. Le toponyme Taraignon est noté sur la carte, p. 22, avec la mention de "vestiges gaulois".

### UNE CANALISATION EN TERRE CUITE A L'INQUENIAC EN LONGAULNAY (I.-et-V.)

M. J. Levitre, de Saint-Malo, avait fait part à la direction des antiquités historiques de Bretagne de la présence d'une curieuse canalisation apparaissant au flanc d'une carrière, en bordure du vieux chemin qui longe la route de Rennes à Dinan, au nord de Bêcherel, non loin du lieu-dit La Barre, que l'on considère comme un point de passage obligé de la voie romaine Rennes-Corseul. Cette canalisation, en terre cuite rouge, était enfouie sous un épais remblai, juste au-dessus de la roche saine.

Le croquis ci-joint, dû à M. Levitre, donne les dimensions de la brique inférieure et de la conduite proprement dite (fig.1).

Le seul examen des photographies ne permet pas d'assigner une date à cette canalisation. La proximité de la voie romaine et la qualité du matériau ne suffisent pas à l'attribuer à la période romaine. Mais M. Levitre, consulté plus récemment, nous dit avoir conservé quelques débris de la conduite. Une étude plus approfondie pourra donc être menée. M. Langouët, lui aussi malouin, pourra peut-être lui appliquer la méthode de la thermoluminescence ?

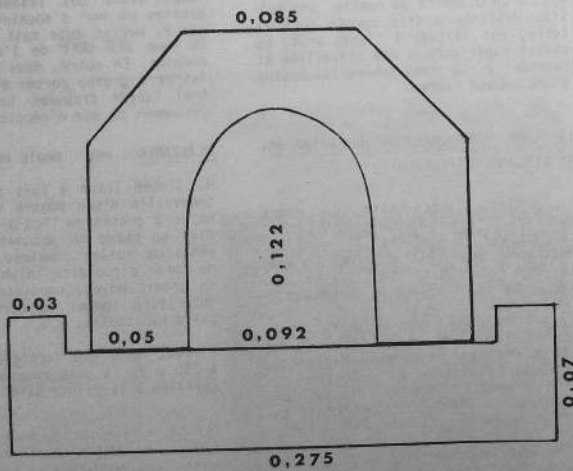


Fig.1 : LONGAULNAY (35) - Conduite d'eau découverte à Linquénac.

### PLOUGONVELIN : Une cache souterraine des temps modernes.

A la suite d'une information transmise par la mairie, la direction des antiquités historiques de Bretagne a effectué une fouille de sauvetage sur le site de Keraouen. Là, dans un champ appartenant à M. Hall et cultivé par M. J. Le Ru, l'ouverture d'une cavité souterraine avait été provoquée par les labours. Un puits d'accès, d'un mètre de diamètre environ, profond de 2 m et originellement recouvert par des dalles de schiste jointives, conduisait à une salle ovale longue de 3,50 m, large de 1,80 m et haute de 1,75 m.

Le puits d'accès et la salle ont été dégagés de la terre qui les obstruait, sans produire de matériel archéologique significatif. Il est cependant hors de doute que cette cachette souterraine appartient à la série des caches du début de l'époque moderne, très nombreuses dans la commune et dans les environs (direction de la fouille : M. J.-P. Bardel ; participation : M. F. Champagne et l'Association des Amis de Saint-Mathieu).

### PLOUGUIN (Finistère)

#### Une mystérieuse salle souterraine à Traon Milin.

En rectifiant le tracé d'un chemin rural, à Traon Milin, une escouade de la subdivision de l'Équipement du Finistère à Saint-Renan, dirigée par M. Riou, a mis au jour une structure archéologique, le vendredi 1<sup>er</sup> juillet à 11 h. A 14 h 30, toute trace de la dite structure avait disparu.

Pour juger de son importance, deux versions nous sont proposées :

Pour l'exploitant de la ferme de Traon-Milin, qui a pu visiter la découverte entre 12 et 14 h, il s'agissait d'une salle souterraine circulaire de 6,50 m de diamètre, dont le sol se trouvait à 2,70 m de profondeur. La salle était creusée dans le granité-composé. En quatre points, aboutissaient quatre couloirs, profonds de 2 m et larges de 1 m. Un cinquième

point était marqué par une porte légèrement en retrait par rapport à la salle. La porte était voûtée en pierres taillées. Une "assiette" à vernis vert fut aperçue dans les débris. M. le Maire de Plouguin, consulté par le chef de travaux d'Équipement, n'a vu que trois galeries de 1 m x 0,60 m et a ordonné le comblement immédiat vu le peu d'intérêt du "monument".

Seuls, aujourd'hui, les deux voûtes taillées et chanfreinées de la porte, conservés dans la cour de la mairie de Plouguin, témoignent que "quelque chose" a bien existé à Traon Milin. Quelle fut cette "chose" : vraisemblablement une cachette de manoir datant du XVII<sup>e</sup> siècle.

Mais la forme circulaire de la cachette, unique jusqu'ici en Bretagne, et les quatre départs de souterrain font regretter le peu de cas que l'on attache, à Plouguin, au patrimoine archéologique.\*

\*Je remercie M<sup>me</sup>Carais et M. l'Ancêtre Talarwin qui ont transmis à la D.A.H.B. les premiers renseignements sur cette découverte.

### PLOULEC'H (Côtes-du-Nord)

#### Le mur de la pêcherie du Coz Yaudet.

Les historiens régionaux n'ont peut-être pas attaché une importance suffisante à plusieurs articles parus dans la presse locale, entre 1971 et 1973, au sujet d'un mur de grand appareil barrant l'anse de la Vierge - Pleg mor ar werc'hez - un vallon profondément encaissé au sud du promontoire qui porte l'oppidum du Coz Yaudet (1).

L'extrémité de ce vallon, que la mer emplit à chaque marée, est en effet barrée par un mur d'une ampleur et d'une facture exceptionnelles. À marée basse, il apparaît comme une sorte de pavage de granit, très régulier, fait de belles pierres, une amorce de chaussée en saillie au-dessus du sable de 30 cm environ. Mais, à l'occasion de différends opposant les municipalités de la côte et les sabliers,

accusés de raréfier les ensablements des plages avoisinantes, des sondages effectués par l'administration pour mesurer l'épaisseur du sable de la baie montrèrent que l'ouvrage pénétrait profondément au-dessous de la surface du sable de l'anse. Des fouilles furent exécutées par l'ARSSAT les 31 mars et 12 avril 1972, sous la direction de MM. Mazé et Sallou. Les excavations manuelles dans le sable tangeux, gênées par l'afflux des eaux, ne purent permettre de dépasser une profondeur de 2 m. Une pelle mécanique, appelée à la rescousse, tomba sur une couche de galets et ne put accéder aux assises de la muraille. M. le professeur J.-P. Pinot considère qu'il est possible que cette base soit vers 4 ou 5 m sous le niveau des plus hautes mers actuelles.

Le mur, fait de gros blocs de granit à section quadrangulaire, taillés à arêtes vives (certains blocs ont les dimensions suivantes : 1 m x 0,75 m x 1 m), mesure plus de 3 m d'épaisseur et près de 130 m de longueur. Il dessine un arc de cercle légèrement convexe du côté de la mer. Soigneusement parenté sur ses deux faces, il est rempli, à l'intérieur, de pierres et de blocs irréguliers. A des distances à peu près égales des extrémités N.-W. et S.-W., deux ouvertures de 2 m de largeur, obliques par rapport à l'axe du mur, présentent des seuils situés à 1 m ou 1,50 m sous le niveau du sable.

Dans le pays, cette construction est connue sous le nom de "mur ar c'horreg", le mur du nain. Cette étymologie est rattachée à une origine légendaire : des êtres maléfiques, appelés korreg et korriganet, en auraient assuré l'érection (2).

Cependant, il semble qu'il faille plutôt voir dans ce nom une corruption du mot breton "gorred", la pêcherie.

Un intérêt supplémentaire s'attache à cette construction. En effet, elle est mentionnée dans la Vie de Saint Efflam, écrite au XIII<sup>e</sup> siècle, qui emploie les termes suivants :

"Sub civitate quae est super Leguer, claustrum quoddam ex quadris lapidibus in mari compositum fuerat. Custos claustrum illius, singulis diebus, piscium quoddam, genus solitus erat illic invenire" (3).

L'étude des pêcheries côtières n'a pas encore tenté les chercheurs. Lorsque ce sera le cas, la pêcherie du Yaudet leur fournira un repère chronologique précieux. Encore qu'il soit difficile de fixer à quel moment, avant le XIII<sup>e</sup> siècle, cette pêcherie si bien construite a été édifiée.

#### NOTES

(1) La Bretagne à Paris, 19 nov. 1971 : "Le mur du nain (au Yaudet) ne serait-il pas une chaussée de géants ?" ; Le Télégramme de Brest, 3 déc. 1971. Au Yaudet, le mur de la pêcherie est-il une voie romaine ou un rempart militaire ? ; Le Trégor, 19 mai 1973, La Muraille de l'Anse de la Vierge au Yaudet, par P. Le Goff.

(2) Des légendes identiques existent sur d'autres points du littoral breton, par exemple, en Lannilis, sur l'Aber-Wrac'h, au Pont-Crac'h, que l'on nomme localement le "Pont du Diable". Ce pont, où certains ont voulu voir une voie romaine, pourrait bien être également un mur de pêcherie.

(3) Vita S. Eufiani, publiée par A. de la Borderie, dans Annales de Bretagne, VII, 1891, p. 15, 16, 32.

Traduction : "En dessous de la cité située sur le Leguer, un enclos de pierres quadrangulaires avait été bâti dans la mer. Le gardien de cet enclos avait l'habitude de trouver à chaque jour une certaine espèce de poissons". Il remercie vivement M<sup>me</sup> Solange Quesnel, professeur de latin à l'Université de Bretagne occidentale et abonnée à "Archéologie en Bretagne" pour m'avoir aidé à résoudre quelques difficultés de ce texte.

#### PLUVIGNER : Un habitat gaulois.

Après une enquête sur le terrain par M. Alain Triste, M. Daniel Tanguy a entrepris une fouille de sauvetage autorisée sur le site de Talhouet/Bréventec. A l'occasion du défrichement d'une lande et de la suppression de talus, le propriétaire de plusieurs parcelles de la section Y 2 (cadastre de 1973) avait mis au jour des structures grossières composées d'un amoncellement de pierres.

La prospection a permis de recueillir plusieurs tessons de poterie caractéristiques du milieu de l'Age du Fer. Les premiers sondages confirment cette datation. Partant de l'hypothèse d'un groupement de tombelles, M. D. Tanguy pense plutôt maintenant à un habitat comprenant plusieurs foyers de cabanes à l'intérieur d'un rempart ou talus de protection. Dès la fin de la fouille, des éléments du rapport de M. Tanguy seront publiés ici.

#### QUIBERON : Un trésor monétaire particulièrement important.

M. Louis Goulpeau, chercheur au Laboratoire d'archéométrie de l'Université de Rennes, a fait savoir à la direction des Antiquités historiques de Bretagne qu'il détenait pour étude un trésor monétaire récemment découvert à Port-Haliguen. Tout porte à croire que ce trésor forme la deuxième partie d'un premier trésor découvert au même lieu le 19 mars 1951, lot qui a fait l'objet d'une étude détaillée de M. J.-B. Giard dans le Bulletin Numismatique.

Particulièrement intéressant pour l'histoire des Vénètes, ce trésor, en fait peu après le début de l'ère chrétienne, comportait des monnaies d'Auguste dont le profil avait été volontairement mutilé. J.-B. Giard mettait ainsi en évidence une sorte de "résistance" des Vénètes plus d'un demi-siècle après la victoire de César.

Nous attendons avec impatience l'article de M. L. Goulpeau.

#### REDENE : Un hypocauste romain.

En plantant un pommier, M. Ferrand a mis au jour les restes d'un hypocauste romain au lieu-dit Saint-Pierre. De grosses plaques de béton de tuileau surmontant d'autres plaques de béton blanc, des fragments de pilet, ne laissent aucun doute sur la destination du site. Ces vestiges indiquent sans aucun doute un habitat rural romain, peut-être des thermes.

Déjà dans le passé des tuiles romaines avaient été signalées près de la chapelle Saint-Pierre, sur le bord de la voie de Vannes à Quimper (1) et deux meules romaines ont été recueillies au Croaziou, tout proche (2).

Bien que située dans le département du Finistère, la commune de Redéné appartenait avant la Révolution française au diocèse de Vannes, et, donc, vraisemblablement, à la civitas des Vénètes.

#### PORT-LOUIS : Des ossements gaulois en milieu dunaire.

A la suite d'une information transmise par la mairie, la direction des Antiquités historiques a appris que lors du creusement d'une tranchée en ville, dans une ruelle entre la Place au Bois et la Grand'Rue, près du Château d'eau, les employés du Gaz de France ont mis au jour des ossements humains.

Ces vestiges reposaient dans une couche sableuse, à environ 1 m de profondeur, accompagnés de beaucoup de coquilles d'huitres et de patelles. Quelques éléments de poterie, romaine et surtout gauloise, ont été recueillis également.

(1) cf. Le Men, Bull. de la Soc. Archéol. du Finistère, 1874, p. 141.

(2) Le Télégramme, 20 Février 1979, p. 10, éd. de Quimper-Lé.

Archéologie en Bretagne, Supplément n° 2, Anne-Marie ROUANET-LIESENFELT et coll., *La Civilisation des Riedones*, Brest, Editions « Archéologie en Bretagne », 1980, 1 vol. 21 x 30, 398 p., 47 fig. ds t.

R. Sanquer édite ici un bon mémoire de maîtrise, revu et complété grâce à plusieurs collaborations de valeur.

La graphie *Riedones*, attestée par l'épigraphie, est retenue, la signification du mot restant incertaine : « les rapides, les livres, les généreux, les charretiers, les habitants d'une clairière ou d'une plaine ». L'auteur réunit (avec traduction), les sources littéraires (9), grecques et latines (traductions et photographies), les sources épigraphiques (2) (traductions et photographies), dresse une bibliographie, complétée dans les notes des chapitres suivants, esquisse l'histoire (indépendance et conquête, frontières et évolution au Bas-Empire) et la géographie de la *crata* (toponymes antiques et localisation).

Le chapitre II est consacré aux voies attestées par les sources ou reconnues sur le terrain, dont les tracés convergent autour de Rennes et de Fougères, et aux milliaires. La chronologie des camps dits romains est difficile à établir.

Le chapitre III étudie la capitale, Condat : situation et site, tracé du rempart, mode de construction (hâtive, avec remplis), les portes, date (vers 275-276) : l'auteur énumère les découvertes archéologiques faites à l'intérieur du *castrum*, présente le temple de *Mars Mullo* et la basilique, décorée de statues. Il a dû exister un temple de Rome et d'Auguste et une deuxième basilique. Les découvertes archéologiques attestent l'extension de la ville au-delà de la zone enclose au III<sup>e</sup> siècle (hypocauste, magasins, maisons, thermes du II<sup>e</sup> siècle). La zone ville semble avoir été ravagée vers 275. La zone externe n'était pas seulement résidentielle. On y a trouvé des installations de potiers. On connaît également deux nécropoles et un aqueduc.

Le chapitre IV décrit les établissements gallo-romains repérés dans la campagne grâce aux découvertes archéologiques, à la toponymie, signale des éléments centurés. Les trouvailles monétaires, les dépôts de briques, les sépultures et substructions, même difficiles à interpréter, fournissent les éléments d'une carte archéologique.

Le chapitre V regroupe des données sur la civilisation gallo-romaine dans la cité de Rennes : attestations d'un *ordo*, de magistrats, de citoyens portant les *tria nomina*, problème des *pagi*, aspects divers de la vie économique, notamment relations avec l'Espagne, l'Armorique (commerce de la pierre), avec l'Italie et le reste de la Gaule (poterie). L'auteur fournit encore quelques observations sur la circulation monétaire au III<sup>e</sup> siècle d'après les trésors ; avant d'étudier les cultes : Rome et Auguste, Mars Victrix, Mars Mullo, Mercure *Ateponnarus*, culte dionysiaque d'après la patère de Rennes ; quelques notes concernant les modes de sépulture et les cultes populaires (d'après les arts mineurs).

Le chapitre VI revient à l'histoire en présentant les derniers siècles de l'occupation romaine et les invasions barbares.

## NOUS SOMMES LUS...

C.R. extrait de :  
REVUE ARCHEOLOGIQUE, 1982/2  
(avec l'aimable autorisation  
de R. CHEVALLIER).

Briève conclusion sur les limites et la durée de la romanisation.

Ce mémoire sérieux, mais quelque peu « scolaire », a été heureusement complété par quatre contributions originales : A. Chastagnol retrace l'organisation du culte impérial dans la cité des Riedones à la lumière des inscriptions du chef-lieu : elles attestent une association remarquable de ce culte à celui des divinités indigènes protectrices officielles des *pagi*, schéma que l'on devine dans d'autres cités.

L. Langouet s'attache à l'archéologie de la partie septentrionale de la *crata*, grâce aux découvertes réalisées par le Centre régional archéologique d'Alet, qu'il anime (carte de répartition des sites nouveaux). Les apports principaux concernent le littoral, les limites de la cité au Haut-Empire, le *pagus arches*, médieval, les voies, le temple aux autels tauroboliques du Mont-Dol.

P. Galliou publie quelques objets de parure du Bas-Empire (début du IV<sup>e</sup> siècle) recueillis à La Chapelle-des-Fougères (Ille-et-Vilaine) (médaillon, bague et élément de quinouille en jais), et des céramiques romaines précoces de Rennes (planches typologiques) permettant mieux cerner la nature des liens économiques qui unissaient, au début du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., l'Armorique au reste de la Gaule. Ces importations précoces, qui doivent, comme à Nantes et Quimper, correspondre à une expansion urbaine, sous Auguste et Tibère, infirment l'idée courante d'un fort retard de l'Armorique par rapport au reste de la Gaule et soulignent la prééminence du rôle joué par la Loire et l'Atlantique.

Enfin P. Aumasson, à partir d'une analyse du réseau vicinal, complète les éléments déjà soupçonnés par A. Meynier de l'arpentage antique dans le bassin de Rennes. L'étude détaillée de quelques terroirs montre la possibilité de chronologies relatives de l'occupation des terres selon des suggestions de l'occupation des centuriations de Gaule, à compléter par les récents travaux de G. Chouquer.

On souhaiterait que les bons mémoires de maîtrise préparés en Faculté connaissent une diffusion de cet ordre. C'est, hélas, loin d'être la règle et beaucoup de travaux honorables gisent sans utilité dans les bibliothèques d'Instituts. Simple question d'organisation collective.

R. CHEVALLIER.

## UNE HACHE-MARTEAU EN DOLERITE au GOURAY (C.-du-N.)

par G. JOUVE

Au printemps 1981, M. Botrel, propriétaire exploitant de la ferme du "Grand Permoval" au Gouray (Côtes-du-Nord), se livrait à des travaux agricoles saisonniers. Il eut son attention attirée par un objet insolite que la charrue venait de mettre au jour et le rapporta à son domicile. Il le confia par la suite à son beau-père habitant Brehand (Côtes-du-Nord), qui nous le présenta et M. Botrel accepta sans difficulté de nous le confier pour étude (fig. 1).

Il s'agit d'une hache marteau cordiforme en dolérite prophyroïde dont les dimensions sont :

Longueur L = 17 cm  
Largeur l = 9,2 cm

L1 (du tranchant au centre de la perforation) = 11 cm

L2 (de ce centre au talon) = 6 cm

EP (épaisseur) = 5,5 cm

Les dimensions de la perforation étant :

d1 = 4,4 cm  
d2 = 3,2 cm  
d3 = 4,9 cm

pour un poids de 1,500 Kg, selon les mensurations et indices utilisés par M. L'Helgouach.

Il s'agit d'un instrument assez massif, parfaitement poli, dont la perforation biconique se situe aux deux tiers. Il comporte un tranchant légèrement convexe et un talon arrondi lequel présente des traces d'érosion ou de martelage, de teinte gris-clair avec quelques ponctuations bleuâtres plus foncées. Les dimensions de cet objet le situent dans la moyenne des découvertes citées par L'Helgouach avec des chiffres très proches de ceux des deux haches de Cossé-le-Vivien.

Il nous faut signaler un tracé régulier incisé sur la face supérieure de cet instrument qui paraît nous rappeler les doubles gravures signalées par L'Helgouach sur deux objets similaires de Blozè et de Cossé-le-Vivien, quoique ici ce tracé soit unique. L'un des flancs présente une érosion plus vive, plus profonde et au tracé plus irrégulier due probablement au choc de la charrue.

Cette découverte fournit un élément supplémentaire en faveur de la fréquence de telles trouvailles dans la moitié Est du département déjà signalée en 1916 par Aveneau de la Grandière (26) avec une concentration assez importante dans le canton de Colliée dont dépend Le Gouray (8 haches marteau) et dans celui voisin de Montcontour (7 haches marteau). Elle ne peut malheureusement apporter aucun éclaircissement quant à la destination de tels objets, cette découverte ne pouvant être rattachée à aucune structure d'habitat ou de sépulture ; elle aurait été selon son inventeur trouvée à l'emplacement d'un ancien talus détruit lors des travaux de remembrement.

Enfin et pour conclure il nous est très agréable de souligner la compréhension de M. Botrel qui a accepté de céder cette hache marteau à la circonscription des Antiquités préhistoriques de Bretagne, ce qui permettra une analyse pétrographique ultérieure propre à en déterminer le gisement d'origine.

Nous remercions très vivement M. Le Roux, directeur des Antiquités préhistoriques, dont la documentation et les conseils nous ont permis la réalisation de cette étude.



10



Fig. 1 : LE GOURAY (C.-du-N.), hache marteau en dolérite (dessin : J. Jouve).

QUELQUES CHIFFRES SUR L'ARCHEOLOGIE HISTORIQUE EN BRETAGNE EN 1982

(extrait de : Rapport annuel sur la recherche archéologique en France. 1982. Ministère de la Culture - Direction du Patrimoine - Sous-Direction de l'Archéologie)

	Bretagne Ant. Hist.	Moyens financiers :	
<b>Découvertes :</b>		<b>a/ Subventions AFAN</b>	
a/ Fortuites	13	Fouilles programmées	41 500 F
b/ prospections aériennes	32	Sauvetages programmés	26 000 F
c/ prospections terrestres	155	Vacations (360 H)	13 739 F
<b>Total :</b>	<b>200</b>	Prospections aériennes	2 000 F
<b>Sondages autorisés</b>	<b>5</b>	<b>b/ Subventions affectées</b>	
<b>Archéologie de sauvetage</b>		Fonctionnement	26 450 F
a/ sauvetages programmés	3	<b>c/ Crédits d'équipement</b>	
b/ sauvetages urgents	15	Achat de livres	5 190 F
<b>Fouilles programmées :</b>			
a/ demandées	11		
b/ autorisées	9		
<b>Carte archéologique de la France</b>			
1978-81	794		
1982	224		
<b>Total :</b>	<b>1.018</b>		

11  
Un quart de statère des Redones  
découvert à Rannée (I.&V.)

par J.-B. Colbert de Beaulieu (C.N.R.S.)

Nous devons à René Sanquer, directeur de la circonscription des antiquités historiques de Bretagne (1) la communication d'une monnaie d'or de petit module, récemment recueillie dans la forêt de La Guerche-de-Bretagne (chef-lieu de canton d'Ille-et-Vilaine, arrondissement de Rennes) (2) "par un prospecteur muni d'un détecteur de métaux".\*

I - La pièce

**L'alliage.** Pièce d'or jaune, d'un alliage apparemment peu homogène, car on voit bien à la surface, au moyen d'une loupe de fort grossissement (12 x) des plages à reflet cuivré. La pièce ne semble pas fourrée, car on a accès à la profondeur du flan dans une anfractuosité profonde de la tranche, juste au niveau du siège du cavalier, au revers. Le flan paraît être de ceux qu'on produisait aux débuts du monnayage armoricain, notamment chez les Redones, à la fin du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et au début du I<sup>er</sup> siècle.

**Les poids et module.** La pièce est du poids de 1,71 gr. C'est donc un quart de statère, de masse plus faible que d'ordinaire. Vu à la loupe de grossissement 12 x, le frai est fin et abondant ; il a déterminé une usure importante qui a poli et estompé les reliefs. Le diamètre ou module de cette pièce, sensiblement circulaire, est d'environ 10 à 11 mm.

II - Le type

Au droit, tête humaine (avatar du modèle apollinien du philippe grec), laurée, de style armoricain évident. Malgré l'état de mauvaise conservation de cette pièce usée, le nez, l'œil, le menton se voient nettement. On ne peut cependant interpréter les tracés visibles au sommet de la tête.

Au revers, c'est un cheval au galop à gauche, monté à cru par un personnage nu à la poitrine développée, qui semblerait plutôt une amazone, tenant probablement du bras tendu vers l'arrière un bouclier. Pour la "lecture" de cette pièce, nous sommes guidés par l'image d'un quart de statère typologiquement très proche, pesant 1,86 gr, tête à gauche à l'avers, cheval monté à gauche, sur l'autre face, décrit par Edouard Lambert (3), avec cette remarquable caractéristique : "le type du revers est retourné" (fig. 1). En effet, le revers à droite était

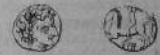


Fig. 1 - Quart de statère aux environs de Fougères, d'après E. Lambert.

seul connu de cet auteur, comme il sera le seul connu de Muret, de La Tour et de Blanchet. La description de Lambert se rapportait à un autre quart de statère découvert à une date inconnue, avant 1864, aux environs de Fougères (Ille-et-Vilaine). Le droit correspondait exactement à celui que nous offre la pièce de La Guerche. Le revers montre un cheval à gauche, fort proche de celui de La Guerche, monté à cru par un personnage droit qui paraît être une amazone tenant derrière elle un objet, dont on ne voit que le bord inférieur courbe (probablement un bouclier). Sous le cheval, l'extrémité supérieure d'une lyre dont on ne verrait que les quatre cordes stylisées. Nous connaissons, d'autre part, dans le médaillier de la Bibliothèque nationale un quart de statère, BN 6763<sup>a</sup>, d'un type très proche, mais très bien conservé, qui joint à un droit à droite un revers à gauche avec amazone bien droite sur le che-

\* Voir les photographies du droit et du revers de cette monnaie, p. 28

val tenant vers l'arrière un bouclier, ovale ou vu en perspective, comme c'est souvent le cas sur le type des statères.

III - Attribution

Dans l'état actuel des classements des monnaies armoricaines de bon or, le quart de statère de La Guerche de Bretagne est attribuable raisonnablement aux Redones (ethnique qui devait s'écrire plus tard Riedones). Son émission doit remonter aux environs de l'an 100 avant J.-C.

NDLR.- L'étude de la composition du quart de statère redon de Rannée a été effectuée par la micro-sonde électronique du C.N.E.X.O. grâce à l'obligeance de M. le Professeur Maury et à la bienveillance de M. Bohn, opérateur. Quand on sait le travail que représente la programmation de l'appareil et qu'on connaît l'affluence des demandeurs d'interventions, on mesure quels remerciements nous devons leur adresser.

Les résultats sont résumés dans le tableau suivant :

ANALYSE DE LA COMPOSITION DU QUART DE STATERE DE RANNÉE

	Or %	argent %	cuivre %
Coeur	38,60	18,90	22,30
	40,50	18,78	21,24
	36,61	13,20	36,47
Intermédiaire	44,31	12,24	18,37
	34,46	49,52	6,65
	38,22	44,86	6,13
	47,40	42,55	4,50
Extérieur	66,65	13,77	0,5
	63,93	17,42	0,6
	60,80	15,13	0,2
	71,30	10,81	0,2
	63,54	13,75	0,2

(1) Cette monnaie a été confiée à la Direction des Antiquités Historiques de Bretagne par M. Meuret, de la Guerche-de-Bretagne (35). Nous l'en remercions vivement ici.

(2) La monnaie a été découverte sur la territoire de la commune de Rannée (35).

(3) E. LAMBERT, Essais sur la numismatique gauloise au nord-ouest de la France, Paris-Bayeux, II, 1864, p. 13, 71 et 134, pl. 11, 21.

LES MONNAIES ANTIQUES D'AFRIQUE DU NORD DECOUVERTES

au COZ YAUDET en PLOULEC'H (Côtes-du-Nord)

par René SANQUER

Tous les chercheurs qui s'intéressent aux antiquités régionales connaissent le nom de Joachim Gaultier du Mottay. Celui-ci fut, en effet, l'un des fondateurs de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord et, de l'avis d'A. de la Borderie, c'était l'homme qui connaissait le mieux les antiquités du département. A sa mort, en 1883, il laissa, en plus d'une bibliographie abondante, "de curieuses collections dans sa chère solitude de Plérin" (1).

Cependant, depuis la mort de l'érudite bricochin, veuf et sans enfant, ses collections sont restées inédites, oubliées dans le grenier de la maison familiale. Il a fallu attendre presque un siècle pour qu'elles voient la lumière. En effet, tout récemment, M. G. Jouve, correspondant du directeur des antiquités historiques de Bretagne, a pu obtenir, à l'occasion d'un partage successoral, communication d'une partie des monnaies conservées. Encore faut-il préciser que ces monnaies ont été recueillies hors de tout médaillier et, donc, sans indication de provenance. De ce fait, l'essentiel de la collection perd la plus grande part de sa valeur scientifique. Seules les pièces citées dans les publications de l'archéologue et formellement repérées peuvent mériter aujourd'hui une étude.

Parmi celles-ci, les monnaies antiques d'Afrique du Nord offrent peut-être l'intérêt majeur.

Gaultier du Mottay mentionne en effet, dans l'un de ses principaux articles (2), la découverte autour du Coz Yaudet, en Ploulec'h (C.-du-N.), de mon-

naies "d'origine méridionale". Il importe, pour la clarté de la discussion qui suivra, de rapporter fidèlement la totalité de ses propos : "Des découvertes de monnaies gauloises, en électrum et en potin, trouvées dans les ruines du Coz Yaudet (a) et dont on attribue l'émission ou l'usage au troisième siècle avant notre ère, ainsi que d'autres monnaies d'origine méridionale, frappées vers la même époque et recueillies des deux côtés du Guer, à Coz Yaudet d'abord, et ensuite à Pleumeur-Bodou (b), viennent confirmer la supposition très probable que cette "vieille cité" a dû être, dans l'antiquité, sinon un point de relâche, du moins un atterrage accidentel pour les navigateurs de la Phénicie ou du midi de l'Espagne qui se dirigeaient vers les Iles Cassitérides..."

On peut se demander pourquoi Gaultier du Mottay n'a pas précisé le nombre

(a) deux de ces monnaies sont en notre possession. Elles ressemblent beaucoup à celles de Nerdignac. Une vingtaine d'autres ont été déposées au Musée du Mans et ont fourni à M. Hucher l'objet d'un intéressant travail (G. du M.).

NDLR. Parmi les monnaies recueillies récemment par le Dr Jouve figurent trois pièces corinthoises. Les monnaies de Nerdignac étaient également corinthoises.

(b) Ce sont des pièces en grand et moyen bronze frappées à Palerme (Panormus) et à Carthage (Kiddissa et sa famille). Elles font partie de notre médaillier (G. du M.).



fact de monnaies d'Afrique du Nord figurant dans son médaillier, alors qu'il fixe avec précision le nombre des monnaies gauloises. On pressent une sorte de gêne. Comment l'expliquer ? Gaultier du Mottay n'était pas l'inventeur de ces monnaies. Il les tenait de la collection de M. de Penquern, l'un des premiers "antiquaires" à s'être penché sur les vestiges du Coz Yaudet (3). Une note ultérieure nous apprend que les monnaies ont été découvertes "avant 1837" (4). Au moins un numismate parisien, A. de Barthelemy, a eu connaissance de ces trouvailles et en a effectué vraisemblablement l'expertise. On ne disposait à cette époque, dans la seconde moitié du XIXe siècle, que d'un seul ouvrage pour reconnaître les monnaies antiques d'Afrique du Nord : celui de L. Müller, *La Numismatique de l'ancienne Afrique*, t. II, les monnaies de la Syrtique, de la Byzacène et de la Zeugitane, Copenhague, 1861. Mais ce travail de pionnier, mal illustré, présente bien des lacunes et des imperfections, aussi ne doit-on pas attacher à l'identification d'un expert, même parisien, une valeur irrécusable.

Quoi qu'il en soit, A. de Barthelemy communiqua le renseignement à Adrien Blanchet, qui le publia dans son *Traité des monnaies gauloises* (5). Blanchet dénombre au Coz Yaudet trois pièces de Panorme et deux de Micipsa, soit un total de cinq pièces. Ce chiffre est repris dans le dernier ouvrage consacré aux *Monnaies antiques d'Afrique du nord trouvées en Gaule* (6), mais l'auteur laisse percer un doute par l'emploi du conditionnel : "Si l'on en croit A. Blanchet, ce sont trois pièces de Panorme qui auraient été recueillies" et "on pourrait douter de l'origine numide de ces monnaies, mais A. Blanchet mentionne deux pièces de Micipsa". L'autorité de A. Blanchet a donc entraîné B. Fischer à mentionner deux fois dans ses tableaux et dans ses rubriques les monnaies de Ploulec'h : au titre des pièces puniques d'abord, au titre des pièces numides ensuite. Peut-être est-ce une fois de trop.

En effet, nous n'avons reconnu, dans le lot de monnaies recueillies récemment dans le grenier de Gaultier du Mottay, que trois monnaies d'Afrique du Nord. En voici la liste (7) :

1) - PLOULEC'H, Le Coz-Yaudet (Côtes-du-Nord).

- D) Têtes laurées et accolées des Dioscures, à droite.  
R) Deux chevaux au pas, allant à droite.

Cette pièce correspond au type n° 537 du Corpus... de Mazard, qui l'attribue à Rusicade (actuellement Skikda, ex Philippeville) et la signale comme un exemple très rare.  
Bronze.

Pds : 16,08 gr - Mod. : 26 mm.

Ces espèces sont datées par J. Mazard "aux approches de l'ère chrétienne". Un autre exemplaire a été trouvé dans les fondations de l'hôpital de Mans, en Belgique.  
(d'après Br. Fischer, *Ibid.*, p. 124-125)

2) PLOULEC'H, Le Coz-Yaudet (Côtes-du-Nord)

- D) Effigie laurée, col nu, à gauche, avec une barbe pointue.  
R) Cheval libre, galopant à gauche. Globule au-dessous.

Cette monnaie appartient au royaume des Massyles de l'Est. Elle a été émise entre -202 et -100 environ. Probablement Micipsa (-148/-118).  
Bronze.

Pds : 12,18 gr - Mod. : 27 mm.

3) PLOULEC'H, Le Coz-Yaudet (Côtes-du-Nord)

Monnaie du même type que la précédente.  
Bronze.

Pds : 15,73 gr - Mod. : 26 mm.

Fig. 1 (ci-contre) : monnaies numides découvertes au XIXe siècle à Ploulec'h, Le Coz-Yaudet (Côtes-du-Nord).



**ADDITIF** : Les monnaies gauloises retrouvées dans les restes de la collection Gaultier du Mottay étaient au nombre de trois. Parmi elles figurent peut-être les « monnaies en electum et en potin trouvées dans les ruines du Coz-Yaudet ».

- 1) monnaie coriosolite - Classe I, D. 35, R. 35<sup>e</sup>, Pds : 6,68 gr.
- 2) monnaie coriosolite - Classe II, D. 107, R. 107<sup>b</sup>, Pds : 4,65 gr.
- 3) monnaie coriosolite - Classe II, D. 17, R. 21, Pds : 6,12 gr.



Si l'on reprend la phrase de Gaultier du Mottay : "des pièces en grand et moyen bronze frappés à Palerme (Panormus) et à Carthage (Midoipsa et sa famille)", on retrouve bien un minimum de deux pièces des Massyles de l'Est (faussement attribuées à Carthage), et d'une pièce non alors reconnue, et classée, sans critère précis, à Palerme. Bien que nous ne soyons pas en possession de la totalité de la collection numismatique de Gaultier du Mottay, il nous semble que nous avons là toutes les monnaies d'Afrique du Nord découvertes au Coz-Yaudet. Une autre erreur doit être évitée : il ne faudrait pas conclure, d'après la formulation de l'archéologue briochin, que les monnaies gauloises en electum et en potin ont été trouvées dans le même dépôt que les monnaies d'Afrique du Nord, et en tirer l'argument, comme Br. Fischer, que "la présence des monnaies de potin indique que cet enfouissement est postérieur à la conquête des Gaules". (8). Il n'est dit nulle part qu'il s'agit d'un enfouissement, et il est même affirmé le contraire puisque les monnaies d'Afrique du Nord ont été recueillies à Ploulec'h et à Pleumeur-Bodou, en deux lieux différents. L'hypothèse la plus vraisemblable est que ces monnaies proviennent, soit de ramassages de surface, soit de la démolition de substructions antiques sur toute la superficie de l'oppidum du Coz Yaudet. La conclusion de B. Fischer reste néanmoins exacte : ces monnaies ont bien circulé après la guerre des Gaules. La période allant de la fin de la guerre des Gaules au Principat d'Auguste est particulièrement bien représentée au Coz Yaudet et il est presque certain aujourd'hui que les pièces de monnaies plus anciennes qui ont été récupérées sur le promontoire ont circulé à cette époque, et non auparavant (8 bis).

Cette conclusion n'a pourtant été acquise que récemment. En effet, la découverte de monnaies "phéniciennes" en Bretagne constituait un événement historiographique de première importance. On y vit aussitôt la preuve des navigations carthaginoises proto-historiques pour se procurer l'étain

des Îles Cassitérides, et l'on rappelle le voyage d'Himilcon d'après le texte de Festus Avienus. Pourtant, comme toutes les découvertes trop exceptionnelles, celle-ci souleva le plus grand scepticisme dans les milieux scientifiques, et Gaultier du Mottay fut mortifié de voir que la Commission de topographie des Gaules refusait la réalité de ces trouvailles. On prétendait que ces monnaies avaient été rapportées d'Afrique par quelque militaire contemporain revenu en congé (la prise d'Alger datait de 1830). Mais alors - se défendait Gaultier du Mottay - pourquoi n'en a-t-on pas trouvé sur d'autres points de notre littoral ? Alors que les militaires et les marins de notre département qui ont séjourné en Afrique se comptent par milliers !

Dans la préface lumineuse et dense qu'il a rédigée pour l'ouvrage de Br. Fischer, le Dr Colbert de Beaulieu rappelle qu'il n'y a pas forcément de liens entre, d'une part, l'atelier où la monnaie a été frappée et, d'autre part, le lieu où elle a été découverte. "La vocation de la monnaie est de circuler depuis son émission jusqu'à son décri, sa refonte, ou sa perte... Nul n'est autorisé à y voir la preuve systématique de relations de négoce direct entre un marchand du pays d'émission et le porteur local du pays de l'enfouissement ou de la perte. Qu'une telle évidence puisse de nos jours encore être méconnue, les numismates en éprouvent une certaine mortification..." (9).

Le Dr Colbert de Beaulieu donne la solution de cette bizarrerie apparente : "pendant et après la guerre des Gaules, la rareté des espèces eut la conséquence de permettre cette généralisation presque soudaine de la circulation monétaire. Les monnaies étrangères de toute origine, plus anciennes et lointaines, exercèrent leur fonction dans les Gaules... pourvu que le module correspondît à celui des espèces en cours". Les monnaies de type punique étaient justement dans ce cas : le module était approprié et les porteurs gaulois n'étaient pas surpris puisque

figuraient au droit une tête humaine et au revers un cheval, ce qui avait été depuis le début de leur monnayage une constante de la typologie des numéraires indigènes. "La présence des monnaies de type punique en Gaule conquise est l'un des aspects constants de la pollution qui peut affecter le roulement des monnaies de faible valeur dans tout pays où la pénurie de ce numéraire est sévère".

Alors, si l'on veut évoquer les circonstances probables de la perte de ces monnaies d'Afrique du Nord au Coz Yaudet, il faut imaginer non pas l'accostage d'un navire carthaginois du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., venant acheter avec des monnaies de bronze des denrées locales, mais plutôt, le marin romain faisant passer une monnaie étrangère usée pour régler un gobelet de cervoise au cabaret du port, ou un auxiliaire indigène des armées de César ou d'Octave revenu dans son village et remettant en circulation de la menue monnaie rapportée en souvenir d'un lointain séjour. Ne trouve-t-on pas aujourd'hui, dans les parcmètres de nos villes des centimes, des lires ou des pfennigs, pour remplacer avantageusement et frauduleusement nos francs ? Ce ne sont pourtant pas des voitures étrangères qui sont stationnées là (10).

## NOTES :

(1) On trouve des renseignements biographiques et bibliographiques sur J. Gaultier du Mottay dans :

R. WAGNER, Dictionnaire biographique illustré des Côtes-du-Nord, Paris, 1912, p. 226-228.  
H. KERVILER, Répertoire général de bio-bibliographie bretonne. Rennes, 1890-1905, t. XV, p. 229-301.

De la VILLERABELL, éloge funèbre, Mémoires de la Société archéologique des Côtes-du-Nord, série, t. 1, 1883-1884, p. XXXI-XXXV.

R. COUFFON, La gloire de nos aïeux, dans Bulletins et Mémoires de la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord, t. LXXXIX, 1961, p. 1-17.

Je remercie vivement M. Alain DROUET, directeur des services d'archives des Côtes-du-Nord, qui a bien voulu me procurer les indications ci-dessus.

(2) J. Gaultier du Mottay, Recherches sur les voies romaines des Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc, 1869, p. 140.

(3) Cf. Ch. de la Monneraye, Géographie ancienne et historique de la péninsule armoricaine, Saint-Brieuc, 1884, p. 93. "Pièces phéniciennes que nous avons vues nous-même dans la collection de feu M. de Penguern".

(4) J. Gaultier du Mottay, ouvr. cité, p. 144.

(5) A. Blanchet, Traité des monnaies gauloises, Paris, 1905, p. 182.

(6) Br. Fischer, Les monnaies antiques d'Afrique du Nord trouvées en Gaule, 36<sup>e</sup> suppl. à GALLIA, Paris, 1978, p. 98 et 125.

(7) Je remercie M. J.-B. Giard, conservateur en Chef au Cabinet des Médailles, d'avoir bien voulu expertiser les monnaies les plus difficiles de la collection Gaultier du Mottay. Parmi celles-ci, les trois monnaies numérotées ci-dessous.

(8) Cf. B. Fischer, ouvr. cité, p. 98.

(8 bis) J. Gaultier du Mottay cite (p. 145): "18 pièces d'Auguste, 12 de Tibère, 1 d'Agrippa 1 de Orusus".

(9) Cf. J.-B. Colbert de Beaulieu, Préface, dans B. Fischer, ouvr. cité, p. 11.

(10) Selon B. Fischer, d'autres monnaies antiques d'Afrique du Nord ont été découvertes en Bretagne : une monnaie punique au Musée de Penmarc'h, une autre au Musée de Quimper ; une monnaie numide au Huelgoat, déposée au Musée de Morlaix (Massyles de l'Est) ; une autre au Musée de Penmarc'h. Le Musée de Rennes a possédé de nombreuses pièces de bronze de Carthage et d'Afrique du Nord, dont la trace est perdue. Une liste donnée vers 1900 atteste la disparition de monnaies de Micipsa, de Juba II, de Pt-oléa et de Mauritanie. D'autres monnaies de Carthage sont entrées dans les fonds du Musée avec la collection André (catalogue manuscrit au Musée de Rennes).

M.D.L.R. - Les monnaies coriosolites figurées p.16 ont été expertisées par M. le Dr. J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, que nous remercions vivement ici.

## LES THERMES MARITIMES GALLO-ROMAINS DU HOGOLO EN PLESTIN-LES-GREVES (C.-du-N.)

Dir. des Ant. hist. de Bretagne

### I/ - LA VILLA MARITIME EN ARMORIQUE ROMAINE, par René SANQUER.

La vogue des bains de mer, des résidences secondaires sur la côte, des "marinas-pieds-dans-l'eau", ne date pas d'hier. On sait bien, quand on a lu Tacite et Suétone, que les empereurs romains — Tibère et Néron en particulier — affectionnaient de prendre des vacances à Capri ou sur les bords du golfe campanien, suivis par toute l'aristocratie romaine. Des fouilles récentes ont retrouvé les traces de leurs maisons de plaisance (1) et maintes peintures de Pompéi nous en font découvrir l'aspect vivant (fig. 1).

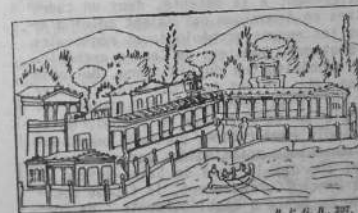


Fig. 1 - Vue de la villa (Pompéi, maison de Lucrécia Frontina).

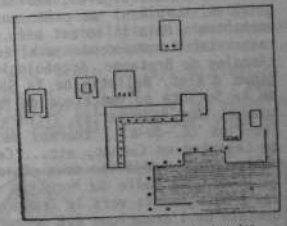


Fig. 2 - Plan de la villa ci-contre (D'après M. Holsloot, Pomp. Lundak).

Mais l'on sait moins que, dans les siècles suivants, avec le triomphe général des provinciaux au Sénat, dans l'administration, l'armée, l'économie, ceux-ci transplantaient dans leurs provinces d'origine les modes romaines et préférèrent construire leurs demeures "more baiano" (2) plus près des rivages de leur civitas d'élection.

L'Armorique romaine fut une des régions d'Occident le plus touchée par ce phénomène de société. Il faut voir là un des indices le plus probants de la romanisation profonde de cette extrémité de l'Empire, de l'aisance des notables mamètes, venètes ou coriosolites et de la sécurité qui régnait sur les sites atlantiques aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles de notre ère.

Albert Grenier fut l'un des premiers à l'avoir compris (3) : "En Armorique, dit-il, c'est surtout vers les bords de la mer que nous trouvons des villas, souvent de luxe" et il émet la conclusion que "malgré l'importance secondaire du rivage océanique, la rencontre des routes de terre et des voies maritimes paraît avoir développé, dans tout l'Ouest, une prospérité qui se traduit par une large diffusion de la colonisation romaine".

Il cite, comme exemple de ces villas de luxe, le plan de la villa du Lodo en Arradon (Morbihan) d'après De Caumont et Jacquemet (fig. 3), bon témoignage, en effet, de ces maisons de plaisance formées de plusieurs bâtiments dispersés dans un parc, reliés entre eux par des portiques couverts et offrant, face à la mer, un front architectural de plus de 170 m de longueur.

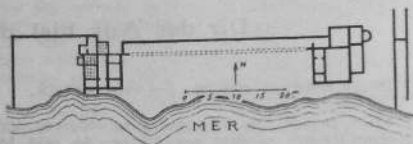


Fig. 3 - Villa du Lodo, comm. d'Arradon (Morbihan).  
(De Caumont, *Archéologie*, p. 336; Jacquemet, *Bull. Monum.*, XXIII, p. 178 sq.)

Or, la seule commune d'Arradon recèle trois villas de semblable envergure : Le Lodo, Mané-Bourgerel, Kerhan (4). Il est vrai que le site, au fond du golfe du Morbihan, se prête particulièrement à la détente, dans un cadre enchanteur. Mais il en est bien d'autres en Armorique qui valent celui d'Arradon. Les compte-rendus publiés dans les revues archéologiques régionales (*Annales de Bretagne*, *Archéologie en Bretagne*, *Dossiers du Centre archéologique d'Alet*, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, etc...) ont eu l'occasion de citer souvent des découvertes littorales : villa et sépultures de Sables-d'Orles-Pins (C.-du-N.), thermes de la baie de La Fresnaye en Fréhel, bains de Legenèse en Carnac, etc... Cette simple énumération, purement occasionnelle, montre déjà les deux régions d'Armorique privilégiées par ces implantations : le Golfe du Morbihan et ses abords, la baie de Saint-Brieuc et ses prolongements vers le Trégor et la Rance. Curieusement, la façade occidentale de l'Armorique est dépourvue de ce genre d'établissements : de Pont-Croix à Plouescat, aucune villa de ce type n'a jusqu'ici été localisée, malgré des sites aussi intéressants. Peut-être parce que la baie de Douarnenez et ses dépendances étaient spécialisées dans l'industrie du garum ? Peut-être parce que la rigueur des éléments atmosphériques avait un rôle dissuasif ? On ne saurait trancher.

Il y a là, me semble-t-il, un beau sujet dont un étudiant au stade du mémoire de maîtrise pourrait se saisir. Il y trouverait matière à réflexion. Le dossier des villas romaines d'Armorique a déjà été ouvert (5) mais n'a pas encore été approfondi.

Ainsi, on n'a pas suffisamment distingué entre *villae rusticae*, modestes et entièrement tournées vers l'agriculture, et *villae suburbanae*, luxueuses et mêlant les deux fonctions, économique et résidentielle. Parmi ces dernières, on n'a pas assez fait le départ entre les villas de l'intérieur et les villas littorales, celles-ci étant elles-mêmes subdivisées en villas littorales proprement dites, ou encore côtières, c'est-à-dire situées dans une même zone de villégiature, à quelques centaines de mètres de la mer parfois, et les villas maritimes, qui impliquent l'existence de constructions atteignant le bord même de la mer (6).

Un répertoire des villas existant sur le territoire de toutes les communes littorales de Bretagne, élaboré à partir des thèses et mémoires récemment publiés, montrerait la grande diffusion de ce type de vestiges et affinerait

rait les cartes de répartition. Peut-être pourrait-on également mettre en évidence les liens entre des résidences maritimes et leur substrat économique.

Le présent rapport de fouille, dû à M. J.-P. Bardel, technicien à la direction des antiquités historiques de Bretagne, se propose de faire connaître un nouveau maillon, remarquablement conservé, de cette chaîne d'établissements littoraux armoricains d'époque romaine.

#### NOTES

1- voir X. LAFON, A propos des villas de la zone de Soerlonga, dans *Mémoires de l'École Française de Rome, Antiquité*, t. 93, 1981, 1, p. 297-353.

2- "A la mode de Baïa" selon Pline l'Ancien. Baïa était une station balnéaire à la mode, entre Misène et Pouzzoles, dans le golfe de Naples.

3- A. GRENIER, Manuel d'archéologie, t. VI, l'Archéologie du Sol, Navigation, Occupation du Sol. Paris, 1934 p. 869-873.

4- Bon résumé des rapports de fouilles anciens sur ces villas, avec plans dans P. MERLAT, *Les Vénètes d'Ar-*

*morique*, avec mises à jour de P.-R. GIOT et P. ANDRE, ed. *Archéologie en Bretagne*, Brest, 1982.

5- R. SANQUER, P. GALLIOU, Cl. LE LOCH, La villa romaine en Armorique, sites et époques, plans, décor, dans *ARCHEOLOGIA*, n° 74, sept. 1974, p. 20-40.

6- Il convient de noter que, du fait des marées, sur le littoral atlantique, les installations se prolongeant dans la mer ne peuvent exister.

7- J.-M. PERES, Le Pays de Plestin, manuscrit. Vers 1945. Chan. 6 : Les maisons de plaisance et les exploitations romaines, p. 336-344. Trois pl.

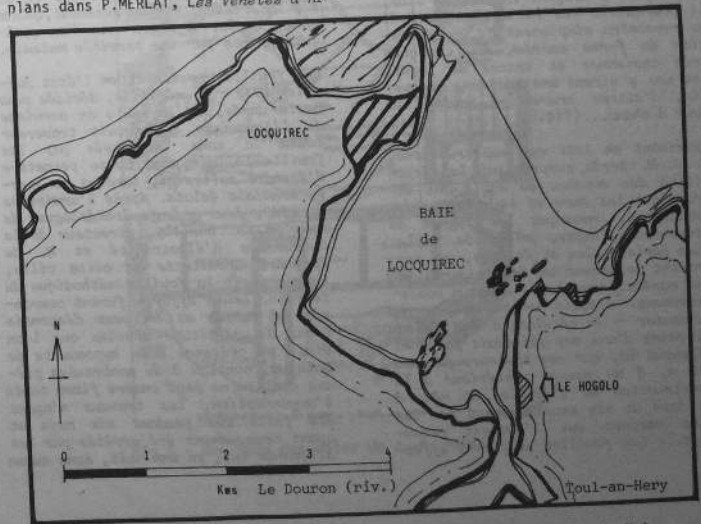


Fig. 4 - Localisation du site du Hogolo en Plestin-les-Grèves (C.-du-N.)

II./.-LES FOUILLES DU HOGOLO EN PLESTIN-LES-GREVES (C.-du-N.) par J.-P. BARDEL.

Présentation du site

L'existence du site antique du "Hogolo" en Plestin-les-Grèves (C.-du-N.) est connue depuis la fin du XIXe siècle et nous pouvons retracer les étapes de sa mise au jour depuis cette époque jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale grâce à un manuscrit de M. J.-M. Perès (7), dont nous reproduisons l'essentiel du texte : "L'établissement est situé dans la presqu'île de l'Armorique, en Plestin-les-Grèves, non loin du petit port de Toul-an-Hery, en bordure même de la côte, où aboutissait une voie romaine vicinale venant de Carhaix, en face de la presqu'île de Loquirec et sur les bords du Douaron (fig.4). En 1832, en bêchant dans son champ du Hogolo (parcelle 336 de la section de l'Armorique), le propriétaire mit à nu un mur de briques ; croyant trouver de l'or, il poursuivit ses recherches mais il ne rencontra simplement qu'une fondation de forme carrée, avec briques très anciennes et traces de foyer. Les uns y virent une ancienne briqueerie, d'autres crurent y deviner un four à chaux... (fig.5)

Examinant en 1896 ces substructions, M. J.-M. Perès, surpris par la disposition des couches de sable qui entouraient les murs et l'intérieur des fondations, remarqua les lignes de menus coquillages, mêlés de sable, bien horizontales et étagées, qui montraient nettement un dépôt journalier des marées, sans trace d'aucun bouleversement. C'était — on ne pouvait en douter — le résultat d'une période de calme d'une mer qui avait passé et séjourné là, sur ces hauteurs de cote +12 m, à un moment postérieur à la construction de l'édifice et même à la date de son envahissement par les eaux marines qui l'avaient recouvert... Les fouilles ne furent effectuées

reprises qu'en 1938, après la visite que Lord Mond, savant anglais qui avait pratiqué de nombreuses fouilles dans les substructions romaines d'Angleterre et d'Egypte, vint faire aux travaux mis en chantier au Hogolo. Ce savant, après son inspection, déclara qu'on se trouvait là en présence d'un hypocauste de balneum, remontant à 150, avec traces de transformation vers 350, que ce balneum n'était pas isolé et que, d'une façon à peu près certaine, une villa urbana et peut-être une ou deux villae rusticae devaient exister non loin de ce point, qu'enfin il y avait toutes chances de se trouver devant une exploitation agricole romaine, détruite par le cataclysme marin du VIe siècle

Lord Mond offrit lui-même d'aider péroriairement à ces recherches et de s'y intéresser. Malheureusement, quinze jours après, il était enlevé en quelques heures par une terrible maladie.

Les fouilles restèrent en l'état jusqu'en 1939 ; l'exécution, décidée pour cette année, de la route en corniche de l'Armorique qui devait traverser toute la zone intéressée par les fouilles, allait sans doute permettre d'étendre celles-ci, lorsque la guerre mondiale éclata. Après l'armistice de 1940, deux ardents archéologues de Lannion, M. Dheilly, directeur de la Succursale d'électricité et M. de Jagger, architecte de cette ville, entreprirent la fouille méthodique du terrain. Leurs efforts furent couronnés de succès et on peut désormais avoir la certitude absolue que l'on était en présence d'un hypocauste de balneum, contigu à de nombreuses pièces dont on ne peut encore fixer toute l'organisation, les travaux n'ayant été faits que pendant six mois et ayant brusquement été arrêtés par les Allemands qui, en une nuit, sans aucun

préavis, firent combler par leurs troupes tous les travaux en cours d'exécution (ils avaient cru y voir des travaux suspects de fortification sur la côte).

Après la guerre, M. Francis Prigent, un marginal de la population plestinaise, hérita du terrain, redécouvrit les ruines étudiées et habita jusqu'à sa mort en 1973 dans la piscine chaude Sud et le caldarium. Selon sa volonté, le terrain devint ensuite propriété de la commune.

A la même époque, des travaux d'encrochement effectués en face du site sur la rive ouest de la ria du Douaron transformèrent le jeu des courants. A partir de ce moment, la rivière se mit à saper, aux grandes marées, la rive opposée, sous le site du Hogolo. En 1981, avec l'autorisation et l'appui technique de la commune, la direction des antiquités historiques de Bretagne organisa une fouille de sauvetage du 5 au 19 juillet, à laquelle une quinzaine de fouilleurs prirent part.

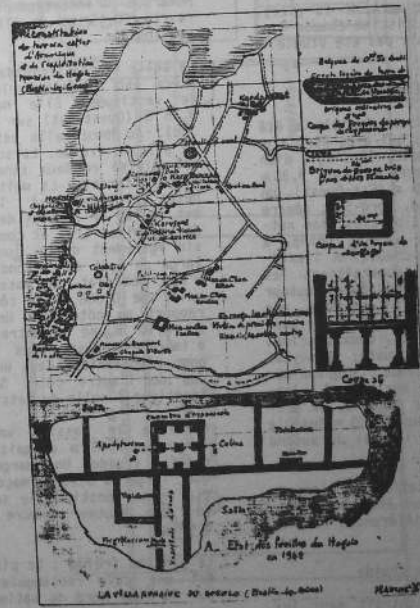


Fig.5 - Une page des notes de J.-M. PERÈS

Localisation :

Lieu-dit : Le Hogolo.

Cadastre : Section A 2, parcelle 562.

Coordonnées Lambert Zone I :

x = 160.510 ; y = 1125.960.

Carte I.G.N. 1/25000e PLESTIN-LES-GREVES 7-8.

La fouille de 1981 (cf fig.6 )

Elle s'est déroulée suivant le système Wheeler dans les parties non fouillées et, pour les parties dégagées anciennement, on a enlevé les broussailles et les gravats contemporains qui envahissaient le site. La salle du **tepidarium**, à moitié vide autrefois, a fait l'objet d'une fouille séparée délimitée par les murs de la pièce, comme du reste la piscine chaude Nord dont le fond n'avait pas été étudié.

LE BATIMENT THERMAL

Le principal point de fouille a été le bâtiment thermal qui a pu être ainsi entièrement étudié. Il s'agit d'un bâtiment presque carré mesurant 9,90 m (Nord-Sud) sur 7,70 m (Est-Ouest). Un grand mur de refend, Nord-Sud, sépare le bâtiment en deux parties bien nettes : à l'Est la partie froide, à l'Ouest la partie chaude. A l'extérieur du bâtiment apparaissent les piscines qui sont appliquées autour du "carré" principal : au Nord, une piscine froide dans l'axe de la partie froide, à l'Ouest, deux piscines chauffées par hypocauste, appuyées contre la partie chaude. Le grand mur Ouest du bâtiment sur lequel s'appuient les piscines chaudes, se prolonge vers le Sud sur 23,50 m jusqu'à l'angle qui a fait l'objet du second point de fouille.

Après cette présentation de l'ensemble du bâtiment, nous étudierons successivement les différentes salles qui le constituent.

La partie froide

Le vestibule : On entrait dans les thermes par un escalier de deux marches, large de 1,60 m, situé à l'an-

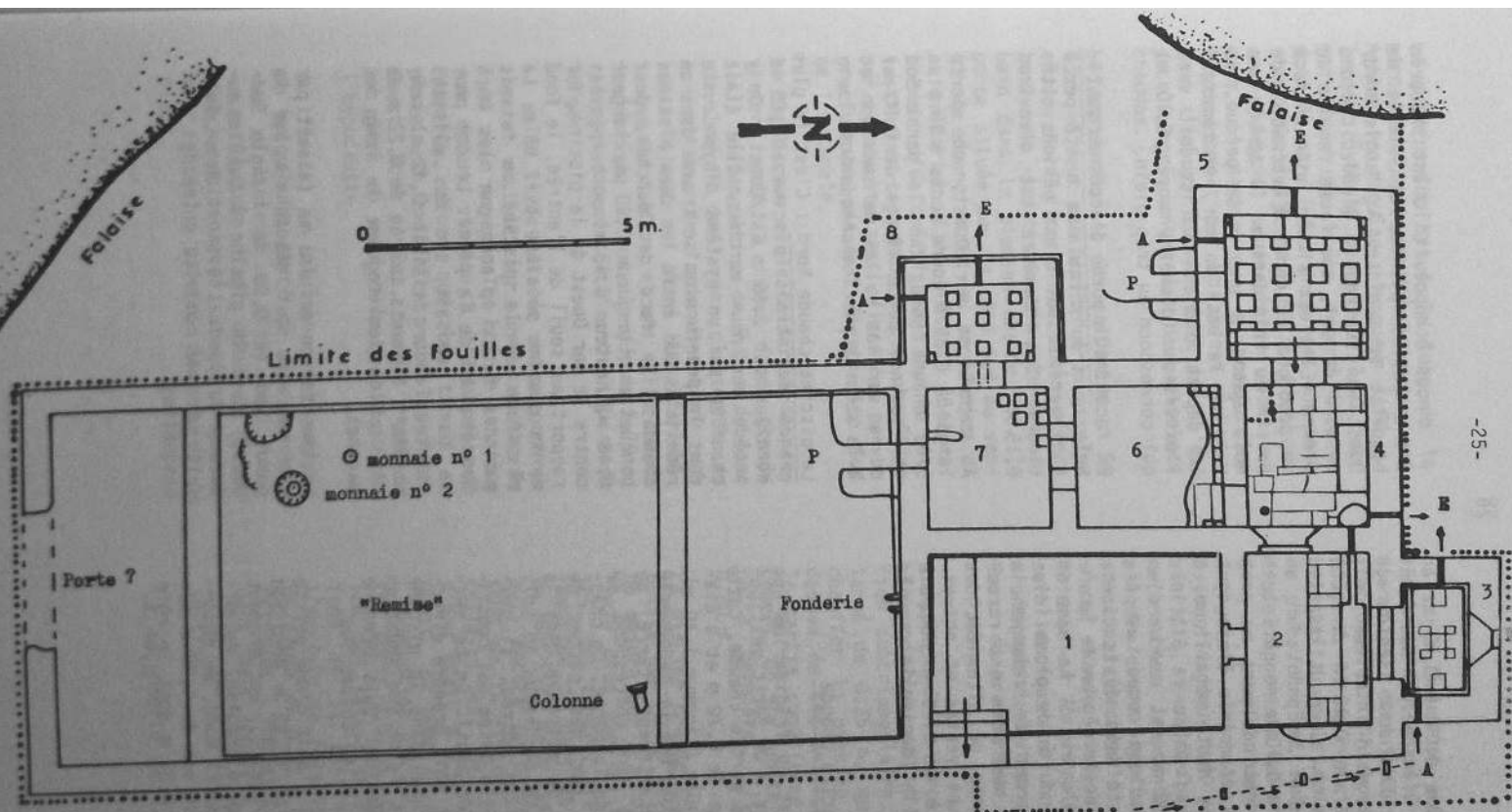
gle Sud-Est de la pièce, le long du mur Est. Celle-ci, rectangulaire, orientée Nord-Sud, mesure 6 m de long sur 5,30 m de large. Le sol est constitué par un mortier de tuileau rose, très dégradé. Au niveau du sol, on remarque un retrait d'aplomb large de 0,10 m en moyenne. Les maçonneries (épaisses au Nord et au Sud de 0,40 m, à l'Ouest et à l'Est de 0,58 m) sont conservées sur une hauteur moyenne de 0,60 à 0,70 m au-dessus du béton rose.

Au centre du mur Nord, une porte large de 0,70 m permet d'accéder au **frigidarium** (salle froide). Cette ouverture comporte deux jambages maçonnés avec des quarts de **tegulae** et l'on remarque l'encastrement de section carrée (0,15 m) de l'huissierie côté vestibule.

La salle froide (frigidarium) : cette pièce est de moitié plus petite que le vestibule. Elle ne mesure que 3,35 m (Ouest-Est) sur 2,40 m (Nord-Sud). Au Nord, elle est flanquée de la piscine froide. Le sol de la pièce est divisé en deux zones de confection différente. La moitié Sud est un béton de chaux lissé ; la moitié Nord est dallée de plaques de schiste vert de Locquirec (29) et comporte un bassin également dallé, long de 1,50 m, large de 0,45 m. Le fond de ce bassin n'est pas plat. On observe un dénivelé de 0,006 m du côté Ouest par rapport au côté Est. Une évacuation de 0,10 m de diamètre, constituée d'imbrices, passe sous le mur Ouest pour réapparaître dans une fosse perdue de l'autre côté. Sa pente est identique à celle du bassin.

Derrière le bassin, une ouverture large de 1,40 m donnait accès à la piscine froide. Une margelle de brique, large de 0,25 m, maçonnée au mortier rose constitue le seuil d'accès sur une hauteur encore visible de 0,40 m.

La piscine froide : La piscine froide est une cuve rectangulaire appuyée sur la face Nord du bâtiment. La maçonnerie est constituée d'un mur de 0,45 à 0,50 m de large, recouvert à l'intérieur d'un enduit de mortier de



22 PLESTIN LES GREVES 1982 "le Hogolo".

Plan du bâtiment annexe de la villa comportant la remise et les thermes.

- 1 = Apodyterium 2 = Frigidarium 3 = Piscine Froide 4 = Vestibule de circulation 5 = Piscine chaude  
 6 = Tepidarium 7 = Caldarium 8 = Piscine Chaude A = Arrivée d'eau E = Evacuation d'eau F = Fenêtre  
 P = Praefurnium —□—□—> Conduite d'eau en bois avec collier de serrage métallique.

BARDEL D.A.H.B.

tuileau épais de 0,05 à 0,10 m. Au Nord, elle est éclairée par une fenêtre large de 0,80 m dont l'entourage est en brique. A l'intérieur deux orifices carrés de 0,10 m de côté flanquent celle-ci. Leur utilisation est inconnue. Sur la paroi Est un orifice carré de 0,10 m de côté traverse la maçonnerie de part en part et correspond à l'arrivée d'eau dont le conduit, sans doute métallique, a été arraché. Le fond de la piscine, profonde de 0,80 m, est revêtu d'un carrelage géométrique comportant des dalles de schiste vert de Loquierec, de schiste noir de la région de Saint-Efflam et de calcaire. A la base du mur Nord une conduite de plomb (diamètre 0,004) permet de vidanger la piscine. Le bas des murs est recouvert d'une plinthe où alternent des plaques d'ardoises vertes et noires. Une marche haute de 0,20 m s'appuie contre le seuil (dénivellé seuil/marche = 0,60 m).

#### La partie chaude

Dans le mur Ouest du frigidarium une porte donne accès à un petit vestibule qui dessert la partie chaude. Cette ouverte est large de 0,70 m et s'évase dans le vestibule (largeur 1,40 m). Du côté du frigidarium la maçonnerie présente un encartement carré de 0,10 m de côté qui correspond au châssis en bois de la porte. Ce châssis était fixé par des pattes de scellement que l'on retrouve dans la maçonnerie à 20 cm au-dessus du sol. A la différence des nôtres, il comportait une traverse basse qui constituait une sorte de seuil. De ce vestibule on pouvait soit prendre directement un bain chaud dans la piscine chaude Nord, soit faire une sudation (tepidarium, caldarium) puis prendre un bain dans la piscine chaude Sud.

**Le vestibule :** Il s'agit d'une petite pièce rectangulaire (2,40 m Nord/Sud sur 2,65 m Est/Ouest), entièrement dallée de plaques d'ardoise. Au milieu du panneau mural Nord, on remarque une petite estrade de 1,30 m sur 0,65 m, haute de 0,05 m dont le rôle

nous échappe. Elle est entourée d'une petite plinthe constituée de baguette de schiste. A l'angle Nord/Ouest, on remarque à l'endroit d'une cassure du sol, une fosse remplie de pierre. Elle est située juste en face du débouché du canal d'évacuation du bassin du frigidarium. Il semble que nous ayons là une fosse perdue. Au Nord, à la base du mur, on remarque le départ d'un second conduit vers l'extérieur (diamètre moyen 0,10 m) qui correspond au trop plein.

En face de la porte d'accès au vestibule un trou circulaire a été percé à travers le sol à une période ultérieure. Son diamètre est d'environ 0,15 m.

Au centre du mur Ouest, une porte large de 0,85 m donne accès à la piscine chaude Nord. Sur la paroi Sud une seconde porte (large de 0,80 m) ouvre sur les salles de sudation et à la seconde piscine chaude Sud.

**La piscine chaude Nord :** C'est la plus grande des trois piscines (2,65 m Nord/Sud sur 2,65 m Est/Ouest). On y accède par deux marches. Elle était chauffée par un système d'hypocauste dont le praefurnium se trouve dans un réduit au Sud entre les deux piscines chaudes. En face des marches, deux banquettes (longueur 0,90 m, largeur 0,48 m, hauteur 0,48 m) sont appuyées contre le mur Ouest de la piscine. Par rapport au seuil de l'entrée, le fond de la piscine se situe à -2,08 m. Le chauffage de la piscine se faisait par des tubuli placés sur les murs Sud et Nord de la pièce. Le sol pour sa part reposait sur des pilettes (hauteur encore visible 0,42 m) composées d'éléments carrés de 0,22 m de côté et de demi-tegluae le long des marches.

L'alimentation en eau se faisait par une conduite qui débouchait sur la paroi Sud (à 0,60 de l'angle Sud-Ouest) dans la piscine à 0,18 m au-dessus du fond. L'évacuation se faisait par une conduite entre les deux banquettes.

Le praefurnium situé le long de la paroi Ouest est constitué de deux murettes en tegulae (longueur 1,00 m, largeur 0,40 m, hauteur 0,62 m) surmontées d'une voûte encore intacte dans le mur. Elles encadrent une zone vitrifiée large de 0,60 m. Bien que nous n'ayons aucune trace sur les murs, il semble que le praefurnium était couvert par un auvent qui devait s'appuyer sur les murs dans l'espace compris entre les deux piscines chaudes.

**Le tepidarium et le caldarium :** Si l'on ne veut pas accéder à la piscine chaude Nord directement, mais effectuer une sudation puis prendre un bain dans la piscine chaude Sud, la porte située sur le côté Sud du vestibule donne accès au tepidarium et au caldarium. Elle présente l'encastrement d'un châssis bois sur le côté vestibule. Les deux pièces chauffées par hypocauste sont alimentées par un praefurnium situé à l'extrémité Sud de l'ensemble.

Le tepidarium et le caldarium se présentent sous la forme d'une grande salle rectangulaire de 5,85 m de long sur 2,65 m de large, cloisonnée en son milieu, de façon à obtenir une salle tiède au Nord (tepidarium), longue de 2,50 m, et une salle chaude (caldarium) au Sud, longue de 2,70 m, le cloisonnement faisant 0,40 m de large.

La salle tiède possède une maçonnerie encore visible sur une hauteur de 1,80 m en moyenne. Le sol de la pièce est encore visible à l'Est près de l'entrée, ainsi que les tubuli en place qui existaient sur les faces Ouest, Nord et Est. Sur le reste de la pièce on ne trouve que le sol de l'hypocauste.

A l'Ouest, un cloisonnement maçonné en briques et percé de deux ouvertures au linteau en mitre, qui laissaient passer l'air chaud du caldarium, est conservé sur toute sa hauteur jusqu'au niveau du sol de la pièce.

La salle chaude ne présente plus que la partie du sous-sol. Une grande partie a été détruite à l'occasion de l'occupation "intempestive" de M. Prigent. Il ne restait plus que cinq pilettes dans le coin Nord-Ouest de la pièce. Au Sud, la paroi est percée d'une importante ouverture correspondant au praefurnium. Ce dernier est un massif important comportant le foyer (longueur 1,60 m, largeur 0,50 m) vitrifié, encadré par deux pans de maçonneries imposantes. On peut expliquer cette importance par la présence vraisemblable d'un réservoir d'eau chaude au-dessus du foyer. A l'intérieur de la pièce, on retrouve sur le sous-sol la trace d'argile d'une murette qui prolongeait le côté Ouest du praefurnium sur une longueur de 0,65 m.

A la base de la paroi Ouest du caldarium on remarque un conduit de section subtriangulaire haut de 0,30 m, large de 0,25 m, qui permettait de chauffer la piscine chaude Sud. Au-dessus de cet orifice, on remarque à la partie supérieure du mur l'emplacement de la porte qui accédait à cette dernière. Elle est large de 0,80 m.

**La piscine chaude Sud :** Beaucoup plus petite que celle située au Nord, elle ne mesure que 2 m sur 1,55 m. Il n'y reste plus que les traces des pilettes, des tubuli. Près de l'entrée, on remarque de part et d'autre, le long du mur Est, dans les angles, deux tubuli encore en place et l'attache du fond de la piscine. La profondeur de celle-ci est de 0,60 m. L'arrivée d'eau était à 0,50 m de l'angle Sud-Ouest, au même niveau que le seuil. L'évacuation est au milieu sur la paroi Ouest 0,07 m plus bas que le sol (ce qui laisse entendre une pente du fond de la piscine vers l'Ouest). L'arrivée se faisait par une conduite de plomb de 0,05 m de section dont on retrouve l'empreinte et l'évacuation dans deux imbrices faisant une conduite sub-circulaire de 0,10 m de section.

La maçonnerie de la piscine présente



à la base un empâtement de 0,65 m. La partie supérieure ne mesure que 0,50 m. L'ensemble est appuyé sur la bâtiment principal.

#### ETATS ANTERIEURS

Dans le vestibule d'entrée un sondage effectué au bas des marches a mis au jour une maçonnerie dont il ne reste que la fondation. Sa largeur est de 0,60 m. Il semble que nous ayons là un état ancien de la partie froide comportant un vestibule moins long et un prolongement en galerie du bâtiment vers l'Est, au premier siècle.

#### UTILISATION DU BATIMENT. ABANDON

Il apparaît d'après les trouvailles anciennes que le bâtiment est construit au milieu du I<sup>er</sup> siècle ou un peu avant et fonctionne au second et troisième siècles. La fouille du tepidarium montre que le sol a été refait et que le chauffage a été supprimé dans cette partie jusqu'à la cloison de séparation avec le caldarium. En effet, on retrouve à la place des pilettes récupérées, un bourrage de gravats en briques, tubuli, qui soutient le sol refait. Le long du mur Est on observe très bien l'ancien sol encore en place recouvert par la nouvelle chape dallée.

La décoration des pièces est inconnue. Seuls quelques fragments retrouvés dans les déblais de la piscine chaude Nord et entre celle-ci et l'autre plus au Sud, permettent de dire qu'il s'agissait de panneaux blancs encadrés de filets rouges.

A l'extérieur Est du bâtiment et le long de celui-ci, on trouve un important dépotoir contenant meule à grains, déchets alimentaires, céramique du second siècle et troisième siècle, et quelques morceaux d'importation d'Argonne au I<sup>er</sup> siècle. Parallèlement on retrouve dans le frigidarium un niveau d'occupation comme habitat. Le sol dallé qui était en par-fait état est nivelé ainsi que le petit bassin au moyen de gravats, puis recouvert d'un dallage grossier

et un foyer est installé dans la partie Est de la pièce.

#### LA COUR ET LES BATIMENTS ANNEXES

Le mur Ouest du Caldarium et du tepidarium se prolonge vers le Sud sur 23,50 m puis forme un retour vers l'Est. Pour définir la fonction de ce secteur un grand décapage a été effectué sur la fouille ancienne dans l'angle du mur. On a ainsi mis au jour un sol de sable terreux noirâtre correspondant à un sol antique et, appuyé le long du mur Ouest, le départ d'un bâtiment utilitaire qui a livré énormément de scories de fer et correspond sans doute à une petite forge. Il apparaît donc que nous avons ici une cour située au Sud des thermes, dans laquelle nous trouvons des bâtiments utilitaires dont le premier mis au jour est une forge.

A l'extérieur de l'angle de la cour on remarque, dans l'abrupt de la falaise, la présence de déchets de taille de schiste noir. Il s'agit des déchets de taille du carrelage.

Dans la cour un petit appentis se trouvait sans doute le long de la face Sud des thermes. En effet, on retrouve dans cette zone, outre le praefurnium, une structure en brique, rectangulaire, rubéfiée, contenant des cendres et entourée de scories.

#### La fouille de 1982

En 1982 la Direction des Antiquités historiques a poursuivi la fouille de sauvetage du site gallo-romain du Hogolo en Plestin-les-Grèves. En 1981, le service avait effectué l'étude du bâtiment thermal. Cette année, les travaux se sont poursuivis au Sud de l'édifice dans une zone qui était considérée jusqu'à maintenant comme une cour fermée et qui s'avère être un hangar à bois, ainsi qu'à l'Est où on a pu reconnaître une conduite d'eau en bois. A la fin de cette campagne nous avons donc pu dégager intégralement les thermes et sa réserve de combustible qui constituaient une unité architecturale indépendante.

#### CONCLUSION

La fouille du site du Hogolo en Plestin nous a livré un petit bâtiment thermal parvenu à nous bien conservé malgré son utilisation tardive. La présence d'une cour en avant a pu être définie et l'agencement se discerne à travers la forge et l'appentis. Un point reste à définir. Est-ce que ce bâtiment est isolé, comme dans le cas des grandes villas du golfe du Morbihan (Arradon, etc...) avec l'habitat sur la hauteur ou avons-nous vers l'Est un habitat le long d'une cour ? Malgré l'importance des déchets domestiques dans cette direction, la question n'est pas élucidée.

Sur la façade atlantique de l'Armorique le cas des bâtiments séparés est plus fréquent. Sur la côte Nord, le cas de la villa des Sables-d'Or-les-Pins en Fréhel (22), de Pleudaniel (22), relèveraient plutôt du type à "bâtiments groupés autour d'une cour".

Les découvertes du début du siècle nous permettent de dire que le site existe au début du I<sup>er</sup> siècle et le mobilier recueilli en 1981 confirme l'utilisation du site au second et troisième et abandon au I<sup>er</sup> siècle. Le remplissage du site par du sable et la présence de fosses de déchets alimentaires comportant patelles, ossements et des niveaux de sable gris foncé dans la zone non touchée par les fouilles anciennes, montrent une réoccupation épisodique tardive du site.

L'ensemble du bâtiment constitue un rectangle de 26 m de long sur 7,80 m de large. L'extrémité Nord comporte le bâtiment thermal qui mesure 9,70 m de long. Le reste de la construction constitue le hangar à bois qui mesure 16,30 m.

Ce hangar à bois a connu deux états très différents. Au premier siècle il s'agit d'un édifice rectangulaire de 13,70 m de longueur. A une époque que l'on ne peut situer précisément, mais dans le courant du II<sup>e</sup> siècle, il est rasé et l'on reconstruit une structure plus longue qui mesure 16,30 m. A l'extrémité Sud l'absence de toute trace de maçonnerie au milieu du pignon, sur une distance de 2,50 m, laisse supposer que l'entrée du hangar était de ce côté.

A la fin du second siècle et pendant le troisième siècle l'ensemble du bâtiment thermal et du hangar perd son affectation première et est utilisé désormais comme habitat. Tous les éléments métalliques des thermes sont alors récupérés et refondus. A cette fin on construit deux bas fourneaux, le premier contre le mur Sud des thermes pour le plomb, le second contre le mur Ouest du hangar, à côté de la fondation du mur Sud du premier hangar. Dans le même temps un mur de séparation est bâti à 4 m du mur Sud des thermes. Parallèlement toutes les salles des thermes sont renivelées et réoccupées. Ainsi le frigidarium offre des foyers qui laissent penser que nous sommes en présence de la cuisine.

Par la suite l'ensemble du site semble avoir été rasé puis soigneusement nivelé pour être remis en culture. Ultérieurement des populations pratiquant la pêche à pied passent sur le site et laissent d'importants dépôts de patelles. Puis le site tombe dans l'oubli en étant recouvert par une importante dune éolienne.

#### LEGISLATION

Le Journal Officiel du 23 novembre 1982 a publié une loi relative à la police des épaves maritimes. Ce texte modifie la loi du 24 novembre 1961 qui figure dans la brochure "La Recherche archéologique métropolitaine - réglementation".

## le graffito du trimestre

Dans le numéro 28 d'Archéologie en Bretagne (4e trimestre 1980), à la page 26, nous annonçons la découverte, par M. P. André, d'une coupelle Drag.46 en céramique sigillée de Lezoux (Ile-IIIe s.) au lieu-dit Garafas dans la commune de Guer (Morbihan).

Cette coupelle portait, tracé à la pointe sèche sur la panse du vase, un graffito désignant vraisemblablement son propriétaire d'un moment. Nous disions en même temps que la lecture en serait confiée à un spécialiste. Voilà qui est fait. Nous avons en effet demandé à M. Fleuriot de bien vouloir analyser pour nous le nom que nous lisions nous-même facilement (fig. 1). Il s'agit de l'anthroponyme MALLON, inscrit en capitales romaines classiques.

Il faut rapprocher de ce nom, nous dit le professeur Fleuriot :

- MALLONI (i ?) MATERNUS, à Nantes, CIL XIII, 3123
- MALLU (n) CIL XII 2452, à Viviers, cité par Holder, ACS, t. II, coll. 397.
- MALLONIUS, CIL XII 1983, à Sainte-Colombe, cité également par Holder.

MALLUS est très attesté, seul ou en composition :

- Calo-Mallus
- Canto-Mallus.

On rapproche souvent de ces noms l'irlandais mall, "paresseux, lent", le gallois mall "lent, mou". Compte-tenu de l'onomastique et de ses habitudes, il est plus séduisant de rapprocher le breton mall, "hâte", cornique mal "readiness, alacrity" homonymes de l'irlandais et du gallois mais sûrement d'origine différente.



## DES INSCRIPTIONS

### PROVENANT DE ROME

### RETROUVEES AU TREVOUX (FIN.)

par R. Sanquer\*

#### I - LES FAITS.

Commentant une inscription publiée plus tard au Corpus Inscriptionum Latinarum (tome VI, n° 2862), le savant archéologue et épigraphiste romain Giambattista De Rossi formulait l'opinion que ce monument avait été transporté dans un musée parisien en compagnie d'autres vestiges de même provenance. Il avait sans doute des raisons précises d'avancer cette supposition.

Pourtant ce n'est pas au Louvre qu'on peut voir aujourd'hui l'épithaphe mentionnée par De Rossi, mais dans un hameau retiré d'une commune agricole

du Sud-Finistère, à Lanorgård, à 1,2 km au sud du bourg du Trévoux, canton de Bannalec, arrondissement de Quimper. Ce hameau abrite, de nos jours, une communauté de religieuses, les soeurs de l'Immaculée Conception, et c'est dans leur chapelle privée, attenante au cimetière de la congrégation, que le visiteur agréé peut contempler, fixées au mur par un ciment moderne, huit pièces antiques en marbre blanc : quatre inscriptions latines, dont C.I.L.VI. 2862, et quatre fragments de bas-reliefs. Il s'y ajoute un buste de femme en marbre blanc, mais M. F. Braemer, spécialiste des marbres antiques, a bien voulu nous confirmer, d'après une pho-

tographie, qu'il s'agissait d'un faux. Nous n'en parlerons donc pas.

**CIRCONSTANCES DE LA DECOUVERTE RECENTE DES INSCRIPTIONS ET BAS-RELIEFS.**

La Supérieure de la communauté, à ma demande d'informations, a répondu qu'une caisse, jusque là négligée, avait été ouverte, il y a quelques années. On y avait recueilli des fragments de marbre et, sur l'avis de l'entrepreneur qui rénove la chapelle, on les avait solidement fixés au mur, compte-tenu de leur valeur esthétique et sentimentale. C'est là qu'un jour, en visite, Mme Brillet, l'historienne de Quimperlé, les vit, reconnut leur caractère antique et, devant l'intérêt manifeste de ces témoins de l'apogée de Rome, prévint le président de la Société Archéologique du Finistère, M. Tanguy Daniel, qui en fit part aussitôt au directeur de la Circonscription des Antiquités Historiques de Bretagne. C'est ainsi que sont révélées, dans les provinces, de nombreuses découvertes, c'est-à-dire par le canal des relations personnelles, beaucoup plus que par la voie officielle, et je ne saurais trop remercier ici la "chaîne" d'informateurs qui a permis de rendre publiques ces curiosités qui, sans eux, auraient pu rester longtemps inconnues.

Une conversation plus approfondie avec soeur Marie de l'Eucharistie, l'actuelle supérieure, m'apprit qu'une tradition faisait remonter l'origine de ces sculptures à un don de Pie IX à la vénérable mère Marie de l'Immaculée Conception, fondatrice de leur ordre. La religieuse faisait également allusion à des "catacombes" et pensait à des témoignages paléo-chrétiens. Ces affirmations méritaient d'être tirées au clair : les inscriptions n'étaient-elles pas inédites ? Provenaient-elles vraiment de Rome, et, dans ce cas, de quel endroit ? Avaient-elles été offertes par Pie IX à Mère Marie de l'Immaculée-Conception ou découvertes par celle-ci ? Qui était cette dernière et comment

était-elle entrée en relation avec Pie IX ? Bref, une enquête historique intéressante s'ouvrait, qui pouvait déboucher sur des conclusions utiles.

**MARIE-CAROLINE DE MEILLIANT - MERE MARIE DE L'IMMACULEE CONCEPTION (1825-1882).**

Les circonstances - au sens large - qui ont entouré le transfert de ces inscriptions romaines à Lanorgard méritent d'être contées (1). Elles sont tout imprégnées de la "Grande Histoire" du XIXème siècle.

La future fondatrice de l'ordre de l'Immaculée Conception naquit à Lorient en 1825 sous le nom de Marie-Caroline de Meilliant. Son père, préfet maritime de Louis XVIII, démissionna en 1830 et regagna Nantes où il possédait le château de la Pigossière au Pont-Saint-Martin. Du côté de sa mère, Marie-Caroline de Meilliant descendait d'une riche famille de Quimperlé, les d'Aubigny, dont elle deviendra, en 1865, l'unique héritière. Sa grand-mère, née Clémence Le Gouvello de Rosmeno de Kersivien, avait vu fusiller son premier mari, Armand Gouquet de Bocozel, à Vannes, le 2 août 1795, à la suite des événements de Quiberon. La propriété de Lanorgard se trouvait dans cette branche de la famille. Elle avait appartenu aux Bocozel, avait été vendue comme bien national, puis achetée par un administrateur quimperlois, rachetée en 1802 par Mme d'Aubigny pour sa fille du premier lit, Caroline, la tante de la future Marie-Caroline. Mme d'Aubigny, la grand-mère, semble avoir été une femme d'affaires avisée disposant de grands moyens financiers : on sait qu'elle acheta des immeubles à Nantes, des salines à Guérande, des anciens biens Bocozel dans les Côtes-du-Nord, etc...

Marie-Caroline de Meilliant manifesta très tôt un penchant pour la vie religieuse. Elle repoussa tous les partis que lui présentaient ses parents et entra en conflit avec eux à un

point tel que, en 1855, ayant préparé les "constitutions" d'une nouvelle congrégation religieuse, elle se rendit seule à Rome pour obtenir une audience de Pie IX. Celui-ci venait, en décembre 1854, de proclamer le dogme de l'Immaculée Conception et il trouva opportun qu'une congrégation nouvelle marquât la sortie du décret. Il donna raison à Marie de Meilliant contre ses parents et lui assura désormais sa protection. Malgré ce haut patronage, la jeune congrégation végéta pendant 10 ans, car les parents de la fondatrice, mécontents, desser-

raient avec réticence les cordons de leur bourse. Mais l'aisance survint lorsque, vers 1864, la religieuse perdit successivement son unique oncle, son père, sa mère et son seul frère, devenant de ce fait l'unique héritière d'une fortune considérable.

Aussitôt, en 1864, voulant fixer son ordre au centre de la catholicité, elle acheta, par l'intermédiaire de l'agence Vuillaume, et avec les encouragements du Pape, un domaine situé avenue du Latran, la villa Campana.

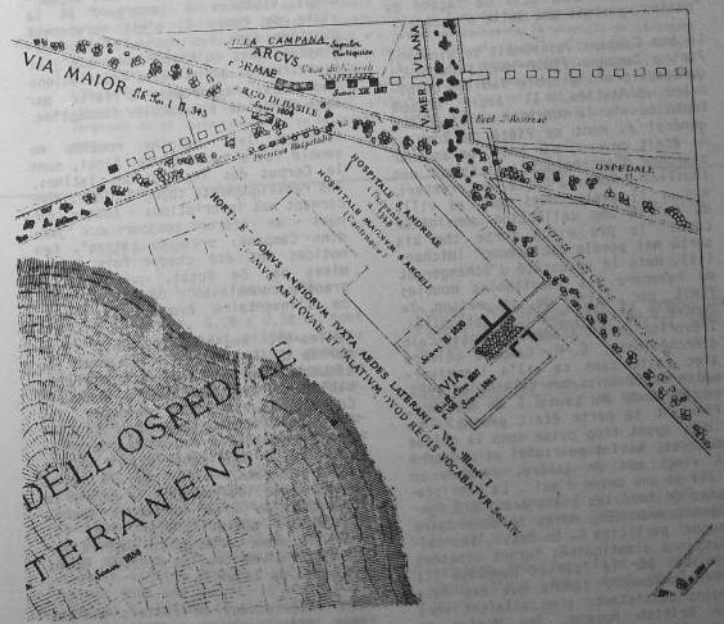


Fig. 1 : Situation de la villa Campana dans le quartier du Latran à Rome. (D'après Lancioni, *Forma Urbis Romae*)

## LA VILLA CAMPANA.

Ce n'était pas une villa ordinaire que la villa Campana. Composée de deux bâtiments, un "palazzetto" et un "casino", au milieu d'un grand parc où fleurissaient de magnifiques camélias, la propriété occupait, dans le quartier du Latran, non loin de Saint-Clément, l'espace compris entre la place Saint-Jean à l'est, la voie des Quatre-Saints-Couronnés à l'ouest et l'aqueduc de Claude sur un autre côté. Construit dans la première moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle, le bâtiment principal était orné d'un portique hexastyle surmonté d'un groupe représentant Rome à qui le Génie des Arts tendait une couronne (2). La façade du "casino" portait une suite d'arcades.

Le nom Campana lui venait de Giovanni Pietro Campana (1808-1880). Celui-ci descendait d'une noble famille originaire d'Aquilée. Il avait occupé toute sa vie la fonction de directeur général du Mont de Piété de Rome et il était devenu, par goût, un amateur passionné d'archéologie, dirigeant des fouilles à Rome, à Ostie, à Cerveteri, etc... Il avait réuni dans sa villa du Latran une collection considérée comme "la piu ricca forse che sia sorta nel secolo decimonono" (Michaelis). Mais la nécessité d'échanger et de revendre les inévitables doubles finit par faire de sa maison le centre d'un vaste trafic d'antiquités. Trésorier de l'Académie Pontificale d'Archéologie, G.-P. Campana célébra avec faste dans sa villa l'anniversaire de la Naissance de Rome en 1853, en présence de Louis I de Bavière. Pourtant sa perte était proche : en 1858, ayant trop puisé dans la caisse du Mont, il fut poursuivi et condamné à vingt ans de galère, commués en 1859 en une peine d'exil. La confiscation de tous ses biens avait été également ordonnée. Après un inventaire auquel participa G. De Rossi, ses collections d'antiquités furent achetées en 1861 par le Tsar et Napoléon III principalement, tandis que des lots moins consistants s'en allaient vers le British Museum, les Musées de Bruxelles, de Florence, etc...

Ainsi donc, Mère Marie de l'Immaculée Conception, en faisant l'acquisition de la villa Campana en 1864, devint

la première propriétaire après le séquestre. Il n'est pas douteux qu'elle y investit la plus grande partie de son héritage breton. Pourtant, la propriété romaine ne resta pas longtemps entre ses mains : à la suite de la guerre de 1870, puis de la prise de Rome par les troupes de Victor-Emmanuel, il fallut revendre la villa Campana en 1872. Mère Marie de l'Immaculée Conception, après avoir reporté son investissement sur la ville d'Annecy, où se trouve aujourd'hui la Maison-Mère de la congrégation, mourut en 1882.

Aucun document n'établit de lien formel entre les pièces antiques aujourd'hui visibles à Lanorgard et la ville de Rome. Il n'est aucunement question dans les opuscules plus historiographiques qu'historiques que j'ai eu entre les mains (3) d'inscriptions anciennes rapportées d'Italie par Mère Marie de l'Immaculée Conception.

Pourtant leur origine romaine ne semble faire aucun doute. Ainsi, dans le Corpus des Inscriptions latines, les renseignements topographiques concernant nos inscriptions - toutes connues - se réfèrent toujours aux "jardins Campana, près du Latran". Les notices ont été chaque fois transmises par De Rossi, qui avait dû prendre connaissance des pièces lors de l'inventaire évoqué plus haut.

Celles-ci, en effet, devaient faire partie de la collection au moment du séquestre en 1861. Il est peu probable que Mère Marie de l'Immaculée Conception ait fait exécuter des fouilles archéologiques dans sa propriété pendant le court laps de temps où elle a été propriétaire de la villa Campana, bien que la Forma Urbis Romae indique dans le jardin la présence de très anciennes tombes (sepulcris antiquissimis) (fig. 1). Mais la même carte porte aussi l'indication d'une fouille en 1887, après la vente de la villa.

Ces inscriptions et reliefs avaient donc été réunis par G.P. Campana. Quant à affirmer qu'ils sont tous authentiques et qu'ils proviennent tous de Rome, nous ne saurions nous y risquer. Dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, les indications du Corpus sont à prendre avec beaucoup de précautions...

## NOTES :

(1) Je dois la plupart des renseignements topographiques évoqués ci-dessous à Madame Brillet, de Quimperlé, qui a bien voulu, dans une longue lettre, me faire part du résultat de ses recherches sur la famille d'Aubigny, à l'histoire de laquelle elle s'est attachée. Qu'elle veuille bien trouver ici l'expression de mes remerciements chaleureux.

(2) Cf. I. Belli-Barsali, *Le Ville di Roma, Rome, 1968, n° 65*. Sur G.P. CAMPANA, voir N. Parise, notice CAMPANA dans *Dizionario biografico degli Italiani, Rome, 1975, p. 345-355*. E. Schliumberger, l'inépuisable collection Campana, dans *Connaissance des Arts, Févr. 1964, p. 38 et suiv.*

(3) L'Œuvre mariale de Mère Marie de l'Immaculée Conception, Anonyme, Annecy, 1952 et Abbé Francis Mugnier, Mère Marie de l'Immaculée Conception, Le Tréveux, 1931.

\* J'exprime mes remerciements aux personnes qui m'ont permis de rédiger cet article : M. Tanguy Daniel, président de la Société Archéologique du Finistère qui m'a communiqué l'information, Sœur Marie de l'Eucharistie, qui m'a ouvert obligeamment la chapelle de Lanorgard et la bibliothèque de la communauté ; Mme Brillet, qui m'a fait profiter des documents qu'elle a accumulés sur la famille d'Aubigny ; Melle de la Blanchardière, bibliothécaire de l'École Française de Rome, qui m'a transmis de précieux renseignements sur la villa Campana ; surtout son maître et ami André Chastagnol, professeur à la Sorbonne, qui m'a fait bénéficier largement de sa vaste compétence en épigraphie romaine. A tous, ma gratitude et ma reconnaissance.

## II - INSCRIPTIONS.

Inscription n° 1 (cf. fig. 1, A).

Plaque de marbre, 0,26 x 0,28 m, dont la partie gauche est brisée. Traces d'encadrement rouge. Lettres peintes en rouge. Tracé visible des lignes de la mise en page à la pointe sèche.

Registre supérieur (de droite à gauche) : Eros nu, avec chlamyde et bulla, un arc à la main gauche, la main droite posée sur un gros oiseau (corbeau ?). Arbre avec pommes de pin, un papillon posé sur une branche ; enfant nu jouant avec un camarade dont on aperçoit un bras. Selon la conception antique, les enfants morts avant d'avoir atteint l'âge viril poursuivaient dans une autre vie leurs occupations favorites et retrouvaient les divertissements qu'ils avaient aimés sur terre. Un bambin pouvait ainsi s'amuser éternellement et on lui donnait pour compagnon le dieu toujours enfant qu'est Eros. Par ailleurs, le papillon renvoie à Psyché (cf. F.

Cumont, *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains*, Paris, 1942, p. 461).

Registre inférieur : inscription avec lettres de 2,5 cm (1re et 2e lignes) et 2,2 cm.

C.I.L. VI, 13196. Trouvée dans les jardins Campana selon De Rossi.

[Au]relius Spu(r)it fil(ius) [P]roculus, [V]ic(it)ann(o) III men(s) VII dies II.

Aurelius Proculus, fils de Spurius\*, vécut trois ans, neuf mois, deux jours.

\* La mention Spu(r)it fil(ius) désigne souvent un enfant naturel. Cf. R. Cagnat, *Cours d'Épigraphie latine*, 4<sup>e</sup> éd., Paris, 1914 (réimpr. Rome, 1964), p. 73-74.



Fig. 1, A. Inscription d'Aurelius Proculus.



Fig. 1, B. Inscription de Fortunatus

(Les dessins sont dus à la plume de M. Michael Batt, de la dir. des ant. hist. de Bretagne)

Inscription n° 2 (cf. fig. 1, B).

Plaque de marbre, 0,28 x 0,18 m, plusieurs fractures dont l'une, horizontale, sépare un buste de jeune garçon du texte de l'inscription. A la 2e ligne, traces de lettres sous-jacentes : NTSSI.

C.I.L. VI, 18544. Trouvée dans les jardins Campana, près du Latran, selon De Rossi.

*D(is) M(an)ibus. [Fortunato, fil(io)] plentissimo (sic), [qui vixit] an(n)os IIII mens(e)s II dies XXIIIII Fecerunt parentes.*

Inscription n° 3 (cf. fig. 1, C).

Plaque de marbre, 0,32 x 0,14 m, intacte. Au registre supérieur, buste d'un jeune garçon vêtu, placé dans une coquille.

C.I.L. VI, 75117. Dans les jardins Campana, près du Latran, selon De Rossi.

*G(aio) C(ornelio) ? Pub(lilia tribu) Severo, [filio dulcissi] (feuille de lierre) mo.*

A Gaius Cornelius (?) Severus, de la tribu Publilia, fils très cher.

Aux Dieux Mânes. A Fortunatus, leur fils très pieux, qui vécut quatre ans, deux mois, vingt-quatre jours, ses parents ont fait (ceci).

Cette inscription paraît douteuse à De Rossi car elle semble regravée sur un texte antérieur (voir, en particulier ligne 3, entre I et I). En fait, il s'agit du reliquat de la mise en page (ordinatio) de l'inscription qui comportait une erreur : NTSSI = absence d'un I entre I et S. Autre faute à la même ligne : Plentissimo pour Pientissio. A la ligne 4, à la censure, une lettre supplémentaire n'a pas été lue.

Qu'un jeune enfant défunt soit considéré comme inscrit dans la tribu de son père ne saurait étonner (cf. Ann. Ep., 1980, 934 : un enfant de deux ans). Si le gentilice (Cornelius), C(aelius), ou tout autre commençant par C est indiqué seulement par son initiale, cela implique que ce petit monument était déposé, s'il est bien authentique, dans le mausolée familial sur lequel le nom de la gens était placé en pleine évidence. (A.Ch.)



A



B



- C -



D

PL I - Inscriptions romaines de Lanorgard en Le Trévoux (Finistère).



Fig.1,C. Inscription de G.C.PUB.SEVERUS

Inscription n° 4 (cf. fig. 1, D).

Plaque de marbre, 0,40 x 0,10 m, intacte. Tabula centrale d'un couvercle de sarcophage. Le cadre contenant l'inscription est soutenu par deux génies des saisons volant chacun au-dessus d'une corbeille débordante.

La Ire cohorte urbaine stationnait à Lyon de Vespasien à Hadrien, à Carthage depuis Hadrien. Le vétérân devait être d'origine romaine, comme le pense H. Freis, *Die Cohortes Urbanae* (Epigraphische Studien, 2 = Beiheft der Bonner Jahrbücher, 21) Cologne, Graz, Böhlaus, 1967, p. 61. (A.C.H.)

C.I.L. VI, 2862. Trouvé dans les jardins Caspana près de Saint-Jean-du-Latran.

*D(is) M(anibus) M(arci) Ulp(i) Iu-  
lian(i) veter(ani) e(c)co(h)rtis I  
Vrb(an)a(e) fec(er)unt M(arci) Ulp(i)  
Castre(n)se(is) et Primitiv(us) Lib  
(ert) her(edes).*

Aux Dieux Mânes de Marcus Ulpus Julianus, vétérân de la Ire cohorte urbaine, ses affranchis et héritiers Marcus Ulpus Castrensis et Marcus Ulpus Primitivus ont fait faire (ceci).

De Rossi signale deux inscriptions identiques. Il les croit parvenues dans un musée parisien avec le reste du matériel provenant des jardins Caspana.

La tabula centrale apparaît, sur les couvercles de sarcophages, à l'époque de Marc-Aurèle, pour ne devenir courante qu'au début du IIIème siècle (cf. R. Turcan, *Les sarcophages romains à représentations dionysiaques*, Paris, 1966, p. 43). L'art simple et quasi géométrique des sarcophages à clipeus et tabula centrale portés par des putti ailés, des génies des saisons, des Victoires, des Satyres ou les centaures de Bacchus, caractérise les plus anciens spécimens d'une série appelée à un grand succès de 180 à la fin du IIIème siècle (cf. *ibid.*, p. 55). Il s'ensuit que Marcus Ulpus Julianus devait avoir appartenu plutôt à la cohorte de Carthage qu'à celle de Lyon.



Fig. 1, D. Inscription de M.Uloius Julianus



A



C



D



B

PL.II - Bas-reliefs romains de Lanorgard en Le Trévoux (Finistère).



D



R

RANNEE (I. -et- V.), quart de statère redon.

III - LES BAS RELIEFS.

Fragment n° 5 (cf. fig. 2, A).

Plaque de marbre, 0,25 x 0,18 m. La partie inférieure manque. Ménade dansant.



Fig. 2, A. Ménade dansant.

Fragment n° 6 (fig. 2, B).

Plaque de marbre, 0,44 x 0,125 m. La partie gauche manque. Frise ornée d'amours faisant la course. Un amour conduit un bige, un autre monte un cheval. A l'angle, acrotère de vieillard barbu avec cimier (?) et conque marine (?).



Fig. 2, B. Erotes participant à une course de chars symbolique.

Fragment n° 7 (cf. fig. 2, C).

Plaque de marbre, 0,18 x 0,12 m. Manque la partie droite. Tête de faune. Masque cornier de couvercle de sarcophage (IIe-IIIe s.).

Fig. 2, C. Masque cornier.



Fragment n° 8 (fig. 2, D).

Marbre, 0,24 x 0,14 m. Fleur.

Fig. 2, D. Fleur.



Fragment de couvercle de sarcophage (IIe-IIIe siècle). Les courses de chars conduits par des enfants ailés évoquent le mythe de Phèdre de Platon, qui décrit les âmes ailées, animées d'une émulation ardente, s'efforçant de pousser leurs chars jusqu'aux sommets des cieux, où elles suivront la course circulaire des astres (cf. F. Cumont, ouvr. cité, p. 349).

SEPULTURES BIZARRES

par P.R. GIOT

Dans les cimetières du Haut Moyen Age où nous avons fouillé, nous n'avons pas rencontré de groupements particuliers de sépultures, celles-ci, tant à Saint-Urnel qu'à l'île Lavret, étant toujours grossièrement orientées est-ouest. Tout au plus pourrait-on signaler comme hors série l'ancienne découverte d'une tombe double à Saint-Urnel (1) reconstituée au Musée pré-historique finistérien, et dont le caractère touchant a inspiré le titre d'un roman (2). Certes nous avons rencontré quelques tombes individuelles un peu différentes des autres parce que moins soignées (3) ou plus soignées (4).

D'une manière générale, ne serait-ce que par économie d'espace, les cimetières de tombes plates en position allongée sont au moins grossièrement ordonnés. Il y a des exemples spectaculaires de changement d'orientation des sépultures d'un même cimetière, entre la période gallo-romaine et la période mérovingienne. Parmi les plus récemment étudiés en Gaule il y a ceux de Mauves (Yvelines) et de Frénoeuville (Calvados), mais ce n'est pas un phénomène universel que de rencontrer une orientation nord-sud à l'époque romaine. Le passage à l'orientation chrétienne est-ouest peut être beaucoup plus graduel.

En Bretagne, les quelques cimetières médiévaux sur lesquels on a des observations plus ou moins complètes ne présentent rien de sensationnel (par exemple Saint-Clément en Quiberon, Cromenach en Ambon, Merquel en Mesquer).

Récemment, M. D. Mouton a attiré l'attention sur une intéressante série de sépultures à structure radiante (5), depuis celle découverte à Alet en 1892 à celles du Nord de la France, des îles britanniques et autres lieux. Cet auteur a soulevé là une question tout à fait passionnante, qui se relie au problème plus général des sépultures à disposition bizarre.

En Bretagne, il y a bien dans la littérature quelques allusions à des ensembles de sépultures à disposition bizarre, mais les renseignements les concernant sont incertains et même souvent contradictoires.

En 1843 une tempête fait découvrir dans les sables dunaires de Lostmarc'h en Crozon une nécropole, signalée par A. Le Bastard de Mesmeur (6) et sommairement fouillée par P. de Fréminville (7). A part le fait que le sujet au crâne trépané était couché sur le ventre (8), on ne semble avoir vu que des sépultures alignées est-ouest. Après que les Eaux et Forêts eussent fixé les dunes par des plantations, A. Jarno, pharmacien de la marine, y fit à plusieurs reprises des observations. Dans une première publication (9) il écrit : "En 1870, époque à laquelle je n'y rendis la première fois... Au milieu, dans la partie dominant le vallon, en face du grand menhir de Lostmarc'h, une petite éminence au sommet de laquelle une série de pierres grosses comme de forts pavés formaient un cercle de 3 à 4 m de diamètre ; de celui-ci partaient des rayons également marqués par des pierres et dans chaque intervalle se

trouvait une sépulture. En grattant légèrement le sable, on découvrait immédiatement chaque squelette. Au dire du garde de l'administration, le sieur Talagros, qui avait eu l'occasion de creuser le sol en cet endroit pour différents travaux, chaque loge contenait trois squelettes superposés, séparés simplement par quelques centimètres de sable. Les alentours de ce tertre sur un rayon d'une centaine de mètres étaient absolument jonchés d'ossements humains. Mais cet auteur a publié à nouveau quelques lignes sur ce site (10) et ce qu'il en dit est quelque peu différent : "Je... me contenterai de rapporter ce que, pour ma part, j'ai vu dans ma jeunesse, avant que tout fût envahi par la végétation... sur une superficie d'un hectare, le sol était jonché de débris d'ossements humains dont quelques-uns d'enfants. Le long d'un sentier sous bois, une dalle en schiste de quatre-vingts centimètres de diamètre, environ, découverte par le garde, recouvrait une fosse commune dont un crâne, mesuré par le docteur A. Corre de Brest, est conservé au musée de Pors-Carn". Nous avons ce crâne, il est marqué "Palue de Lesteven, 1888" et il nous paraît du bas moyen âge, sinon plus rapproché de nous encore.

Il se trouve que j'ai pu rendre visite à plusieurs reprises à A. Jarno, membre du Groupe Finistérien d'Etudes Préhistoriques, en son manoir de Kernmoal à Châteauneuf-du-Faou. En effet les données relatives à tous les objets et renseignements qu'il avait donnés étaient toujours très flous et contradictoires, quelle que soit leur origine. Il était évidemment très âgé, et ma religion n'a malheureusement guère été éclairée par ses longues et très aimables conversations. Il reste donc un doute sérieux sur le cas de Lostmarc'h.

En 1878 il fut découvert un cimetière en défrichant un terrain près de la ferme de l'Île Aval (Île Pomme des cartes du 18e siècle) près de l'Île-Grande, à côté en fait de l'emplacement d'une ancienne chapelle Saint Marc, dont il fut d'ailleurs découvert

la pierre d'autel de type archaïque. Un premier informateur anonyme (11) parle d'une trentaine de squelettes sur deux rangs, à crânes dolichocéphales très épais et autres os très robustes. R. Robert, lieutenant de vaisseau, envoie un crâne à Paris avec quelques détails (12), on aurait aussi trouvé divers objets, des dents de cheval, quelques fragments de poteries, et on apprend que les fouilleurs ne s'étaient occupés qu'à chercher un trésor. Les os furent réclamés par l'autorité ecclésiastique et transférés au cimetière de l'Île Grande. Un autre témoin, le Dr Le Dantec, de Lannion, d'après son fils, le célèbre biologiste Félix Le Dantec (13) précise qu'il y avait des squelettes de chevaux, du sabot desquels s'échappait encore un suintement, et que les squelettes humains semblaient disposés en deux fosses communes parallèles. Mais l'abbé N. France, à l'époque curé de Lannion (14) parle d'une quarantaine de squelettes et surtout précise : "Tous étaient couchés sur la bouche, la tête entre deux pierres, les mains pressant la tête de chaque côté". Depuis divers auteurs arthurianisants ont glissé sur ces renseignements, en les amplifiant parfois, ou encore en les altérant. C'est ainsi que Y. Berthou ou Kaleavouic'h, alors deuxième Grand-Druide (15) n'hésite pas à écrire : "un certain nombre de squelettes, douze, me semblent-ils, disposés en groupe suivant les rayons d'un cercle" en se référant à l'ouvrage de l'abbé France (16) tout en avouant ne pas l'avoir eu sous les yeux depuis longtemps. Je remercie M. L. Lemoine d'avoir vérifié qu'au début de cet ouvrage il y a en effet un morceau de bravoure littéraire assez équivoque, en parlant de l'enterrement du roi Arthur : "... à sa mort il fut enterré sous un tumulus surmonté d'un menhir ; ses chevaliers, dignes compagnons de ses exploits glorieux vinrent successivement, peut-être tous à la fois... se ranger en couronne autour de son mausolée. Ensevelis dans des tombes de granit, la tête tournée respectueusement vers le tumulus, ils formèrent comme les rayons d'un cercle immense autour de leur

roi... il y a quelques années, un laboureur, voulant niveler son champ, a découvert leurs tombes séculaires. Il s'est arrêté, comme effrayé, à la vue de ces ossements qui lui rappelaient les géants de nos livres saints..." Douze ans après la découverte, et âgé seulement de 59 ans, ce brave ecclésiastique avait légendé, alors que c'était probablement lui qui en tant que membre, avait informé en 1878 la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord. Encore ici, nous avons de quoi douter.

O. du Breil de Pontbriand a relaté (17) comment un hôtelier nommé Barbu avait découvert à côté de l'église du Vieux-Bourg de Pléhérel, outre des stèles intéressantes (18), "des ossements humains de couleur uniformément rougeâtre, comprenant au moins quatre squelettes entiers. Suivant l'expression de M. Barbu, il y en avait un couché dans chaque anfractuosité de rocher et ils étaient orientés dans tous les sens, à peine recouverts de quelques centimètres de terreau noirâtre signalé plus haut. Leurs tailles dénotaient des individus d'âge et de sexe très divers. Aucun débris de métal, aucun fragment de poterie, n'a été rencontré près

d'eux. Le parquet, informé de la découverte, se contenta d'envoyer sur les lieux deux gendarmes de la brigade de Malignon, en présence desquels le maire de Pléhérel, M. Thomas, fit transporter et inhumer ces restes dans l'ancien cimetière voisin. Ils n'ont été vus par aucun spécialiste, médecin ou autre, qui aurait pu, peut-être, déterminer leur âge relatif, et éventuellement procéder à des menurations. Toutefois, cette regrettable omission est sans doute sans grosse conséquence, car c'est à peine si on a déblayé la zone sur une dizaine de mètres, et le gisement paraît se prolonger au-dessous de la partie non attaquée". En fait, malheureusement tout se trouve transformé en jardins de propriétés. Ici, outre la présence de stèles funéraires de type mérovingien, tout le problème est d'interpréter les mots "orientés dans tous les sens". Il est probable que cela signifie simplement grossièrement orientés est-ouest.

Au total cette quête de tombes plus ou moins bizarrement groupées ou disposées ne donne pas de résultats satisfaisants. Dans tous les cas on a affaire à de très imprécises descriptions.

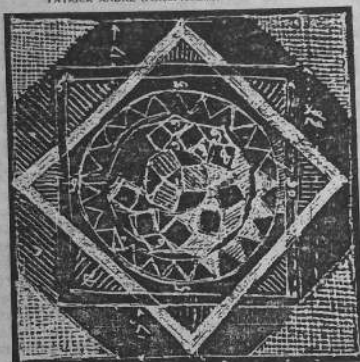
## NOTES

- (1) Bulletin de la Soc. archéologique du Finistère, 50, 1923, p. 90.
- (2) Michel Planchon : Les anants de Saint-Guénéol, 1967.
- (3) P.-R. Giot et J. Cogné, Gallia, 9, 1951, fig. 10 p. 16.
- (4) P.-R. Giot et J.-L. Monnier, Gallia, 35, 1977, fig. 23 et 24, p. 160.
- (5) Les Dossiers du Centre régional archéologique d'Alet, 9, 1981, p. 81-95.
- (6) Revue de l'Armorique, 2, 1843, p. 120-121.
- (7) Revue Bretonne, 1, 1842 et 2, 1843 ; Mémoires. Soc. des Antiquaires de France, 18, 1846, 88-101.
- (8) P. Du Chatellier et Dr A. Corre, Bull. Soc. Emulation des C.-du-N., 28, 1890, 53-60.
- (9) Bull. soc. académique de Brest, 2, 29, 1903-1904, p. 87-102.
- (10) Bull. Soc. archéologique du Finistère, 55, 1928, 109-114.
- (11) Mémoires. Soc. archéologique et historique des C.-du-N., 6, p.v. 1878, LXXVI-VII.
- (12) Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Paris, (3), 1, 1878, p. 102-103.
- (13) Le Fureteur breton, 8, 1912, 1-3.
- (14) Association bretonne, Bull. archéologique, (3), 4, 1884 (1885), p. 15-16.
- (15) Le Fureteur breton, 2, 1906, 33-34.
- (16) Kerduel, ou les missionnaires du 17e siècle au pays de Lannion, St-Brieuc, 1890.
- (17) Bull. Soc. Emulation des C.-du-N., 61, 1929, p. 231-241.
- (18) P.-R. Giot et J.-L. Monnier, Bull. Soc. Emulation des C.-du-N., 105, 1976, p. 3-8.



## LES VENETES D'ARMORIQUE

par PIERRE MERLAT  
avec des mises à jour de  
PIERRE-ROLAND GIOT (Age du Fer)  
PATRICK ANDRE (Période romaine)



3<sup>e</sup> supplément à « Archéologie en Bretagne »  
Directeur de la collection : R. Sanquer  
BREST 1982

44

Supplément n° 3 :

### LES VENETES D'ARMORIQUE

par M. MERLAT  
avec des mises à jour de  
P.-R. GIOT (Age du Fer) et  
P. ANDRE (Epoque romaine)

Prix : 70 F +  
10 F de frais d'envoi

Supplément n° 4 :

LES AMPHORES TARDO-RÉPUBLICAINES  
DECOUVERTES DANS L'OUEST DE LA  
FRANCE ET LES IMPORTATIONS DE VINS  
ITALIENS A LA FIN DE L'AGE DU FER.

par P. GALLIOU

Prix : 60 F +  
8 F de frais d'envoi.



**corpus  
des amphores**  
découvertes  
dans l'ouest de la France

VOLUME 1

**les amphores  
tardo-républicaines.**

par Patrick Galliou

## Emaux du XIII<sup>e</sup> siècle

45

### en forêt de La Guerche (I.&V.)

M.-M. GAUTHIER (C.N.R.S.)

NOLR: Dans le précédent numéro d'Archéologie en Bretagne (N° 36, 4<sup>e</sup> trimestre 1982, p. 68), nous annonçons la découverte, en forêt de La Guerche, d'un objet médiéval en bronze émaillé. Grâce à l'obligeance de M<sup>me</sup> Françoise Daniel, conservateur du Musée de Morlaix, nous avons été orienté vers M<sup>me</sup> M.-M. Gauthier, maître de recherche au C.N.R.S., responsable du Corpus des Emaux. Celle-ci a bien voulu nous autoriser à reproduire les éléments descriptifs des lettres qu'elle nous a adressées, à l'intention de nos lecteurs. Qu'elle en soit très vivement remerciée.

Depuis l'annonce de la première trouvaille, une seconde découverte similaire a eu lieu au même endroit. Il s'agit cette fois d'une plaquette en mandorle, pareillement étudiée par M<sup>me</sup> Gauthier.

#### I - LA FIGURE D'APPLIQUE EMAILLÉE (Fig. 1, A)

Ces figures d'applique émaillées décoraient, par jeu de trois, la caisse et le toit de la face majeure, dans un grand nombre de chasses sans iconographie spécifique. Plus de deux cents ont été conservées. Nombre de ces figures d'applique ont une petite histoire récente. Dans la seule Angleterre par exemple, une trentaine de ces figurines a été retrouvée, un peu comme à La Guerche, enfouies en une aire susceptible de commentaire archéologique. Malgré leur modestie, elles nous renseignent donc de façon assez utile sur la répartition ancienne, sinon médiévale, de ces chasses de Limoges.

La chronologie relative que la classification de 10 000 échantillons permet d'échelonner de 1100 environ à 1350, m'autorise à indiquer une datation plausible au cours de la première décennie du XIII<sup>e</sup> siècle, pour la pièce de La Guerche. Elle est caractérisée par sa structure, une platine épaisse ayant été découpée, puis partiellement galbée en une section cylindrique, pour le corps. La tête, au contraire, est restée plane. La face, les mains, furent émaillées, comme le manteau et l'encolure arrondie. Ce parti est assez rare. Une douzaine d'échantillons seulement, parmi les centaines de figures d'applique, l'ont suivi. Autre particularité : le geste de la main droite atteignant l'épaule gauche, comme pour retenir les pans du manteau, serrés par l'avant-bras droit replié. Ces deux indices témoignent d'une certaine autonomie dans le traitement de ces séries d'éléments "préfabriqués", qui, fixés par deux clous, pouvaient décorer soit des chasses reliquaires, soit aussi des croix.

Il n'est pas possible d'induire de cette figure à laquelle de ces deux catégories d'objet put avoir été fixée l'applique.

L'objet a souffert de surchauffe, peut-être au cours d'un incendie : les cratères et les bulles qui dépassent l'émail, les couleurs ternies, la corrosion, en sont le signe.

#### II - LA PLAQUETTE EN MANDORLE (Fig. 1, B)

Cette plaquette fit partie de la décoration fixée au revers d'une croix d'émaux de Limoges d'une taille assez remarquable. Elle serait datable de

de la seconde ou troisième décennie du XIII<sup>e</sup> siècle. Des plaquettes similaires ornent par exemple une croix conservée au Musée des Beaux-Arts de Dijon (inv. Trimolet, 1256)

### III - PERSPECTIVES

L'intérêt suscité par ces documents invite à poser plusieurs questions : quelles sont les données archéologiques relatives à cette découverte dans la forêt de la Guerche, même si elle

fut fortuite ? En surface ? Dans quel genre de sol ? Dans une clairière ? Près d'un sentier ? A quelle distance de lieux habités ? D'établissements ecclésiastiques ? Quelle est l'histoire de la forêt elle-même ? A-t-elle servi de sanctuaire à des armées ? A des groupes de guerriers, réfugiés, chouans, protestants, catholiques, et quand ? Une seule réponse à l'une de ces questions pourrait nous éclairer sur les circonstances probables de l'enfouissement, de la perte ou de la cachette.

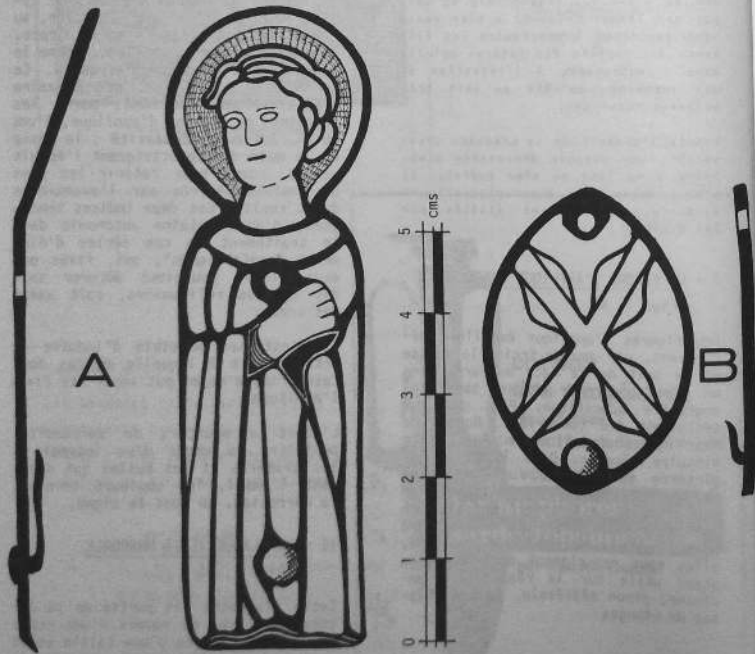


Fig. 1 - Emaux limousins du XIII<sup>e</sup> siècle découverts en forêt de La Guerche (I.-et-V.). Dessin : Michael BATT.

## REVUE DE LA PRESSE

### BELLE-ILE (Morbihan).

"Le Télégramme" du 18 août 1983 fait savoir que les pilliers d'un galion chargé d'or et coulé près de Belle-Ile comparaitront le 6 octobre 1983 devant le tribunal correctionnel de Lorient (1).

Cinq personnes seront citées pour avoir "détourné ou tenté de détourner une épave maritime".

De cette épave, celle d'un vaisseau coulé en 1746 sur la côte de Bornard, devant Port-Lescat, à Belle-Ile, des louis d'or et d'argent, des éléments de vaisselle, des instruments de navigation, ont été remontés à la surface. La découverte la plus intéressante est celle d'un lingot d'or frappé d'idéogrammes chinois signifiant "trésor". Il pèse 330 gr et mesure 8 cm de long. Les pillards n'ignoraient pas la législation sur les recherches archéologiques sous-marines. Ils avaient demandé en effet à la D.R.A.S.M. l'autorisation de relever cinq canons...

Le journaliste ajoute que "le procès sera exemplaire dans la mesure où le viol des sites archéologiques devient monnaie courante depuis que l'utilisation des détecteurs de métaux s'est généralisée".

### BERRIEN

Une fouille de sauvetage légalement autorisée a été confiée à M. J.-P. Moullec, pour reconnaître un souterrain antique mis au jour en 1927 lors de la construction de la route menant

de Berrien à La Feuillée. Deux chambres creusées dans la roche étaient alors visibles. L'une s'était d'ailleurs effondrée. Lors des travaux de déblaiement, une autre chambre souterraine séparée par une chaudière fut révélée, livrant quelques fragments de poterie qui permettront de dater le site avec précision. Du charbon de bois a été prélevé également pour une datation au Carbone 14. (Ouest-France du 3 juin 1983).

### INZINZAC (Morbihan).

Le "Télégramme de Brest et de l'Ouest" a publié, en première page, dans son édition du 31 juillet 1983, une très bonne photographie en couleurs du chantier de fouilles médiévales de Sainte-Geneviève (responsable : M. R. Bertrand). La vue montre une cheminée de plus de trois mètres de large, dans la "cuisine" de la maison-forte.

### PLOUVENTER (Finistère).

"Ouest-France", dans son numéro du 2 août 1983, annonce que le Conseil d'Etat a jugé d'utilité publique l'expropriation des parcelles contenant les vestiges du théâtre gallo-romain de Kerilien-Kergroas. Selon le Conseil d'Etat, les inconvénients que présente l'expropriation de terres antérieurement affectées à l'agriculture ne sont pas excessifs, compte tenu de l'intérêt que revêt la conservation de ces vestiges.

**PLOUNEVES-MOEDEC** : Un abri souterrain

Dans une parcelle de terre située à Nec'h Bras, près de l'Armorique, M. P. Raoul a vu la terre s'effondrer au passage du tracteur, ouvrant ainsi une brèche sur une profonde excavation. Les salles s'étendent sur une longueur de 15 m et datent de l'époque gauloise. Il est remarquable qu'un muret de pierres, pourvu d'une chatière, sépare les salles.

Un autre abri similaire a été découvert récemment dans la même commune à Kergrec'h. Des fouilles ont été organisées par la direction des antiquités historiques de Bretagne. (Le Télégramme, 6 avril 1983).

**PONT L'ABBE** : Un souterrain gaulois à Poulléac'h.

Sur le chantier de construction du futur centre Leclerc, route de Saint-Jean-Trolimon, alors que les ouvriers étaient occupés à creuser une canalisation en bordure de route, leur attention fut attirée par la présence de deux excavations, de part et d'autre de la canalisation, à deux mètres de profondeur. Immédiatement alertée, la mairie fit appel à M. Pierre Gouletquer, archéologue préhistorien chargé de recherche au C.N.R.S., de passage à Pont L'Abbé, qui se rendait sur les lieux pour diriger les fouilles. D'après les premières estimations de M. Gouletquer, le souterrain devrait dater des environs de 250 avant J.-C. Le souterrain est constitué de deux chambres, séparées par un couloir d'environ six mètres.

M. Gouletquer, ainsi que deux autres archéologues se sont aventurés dans l'étroit boyau du souterrain. Ils en sont ressortis les bras chargés : une poterie quasiment intacte de 15 cm de diamètre et autant en hauteur ; un contre poids de métier à tisser en granit, d'un arrondi parfait ; une demi perle en verre fondu et plusieurs tessons d'autres poteries. "Dès qu'ils quittaient les lieux, les hommes pré-

historiques avaient pour habitude de refermer les souterrains après y avoir enfoui toutes sortes de choses inutilisées" explique M. Gouletquer, d'où la découverte assez fréquente de vestiges.

Tous ces objets sont remis à l'Etat. Les fouilles ont pris fin lundi vers 22 H. L'entrée de la chambre et le souterrain ont été comblés de sable pour permettre la poursuite des travaux. (Ouest-France, édition de Pont L'Abbé, 27 avril 1983).

**SAINT-POL-DE-LEON** (Finistère)

Une expérience d'animation pédagogique fondée sur l'archéologie.

M. J.-Cl. Le Goff, instituteur à l'école P. Curie, a organisé une expérience d'animation pédagogique fondée sur l'archéologie, dans plusieurs établissements de l'arrondissement de Morlaix. Trois cents élèves ont pu prendre contact avec des objets anciens trouvés localement. Les enfants ont montré un intérêt indiscutable pour cette forme de contact avec l'histoire.

**LE SEL DE BRETAGNE** (Ille et Vilaine)

Une exposition d'archéologie à la fête de l'école publique de Chanteloup.

Mme Bardel, responsable du laboratoire d'archéologie de l'Université de Haute-Bretagne et M. Bardel, technicien archéologue à la Direction des Antiquités Historiques de Bretagne, ont présenté à la fête de l'école publique de Chanteloup une exposition retraçant l'expérience organisée pendant toute l'année par M. Saillard, Directeur de l'Ecole Publique de Chanteloup, avec des élèves du cours moyen. Pendant toute l'année, les enfants ont découvert des objets préhistoriques et des documents permettant de reconstituer des habitats anciens.

**le courrier des lecteurs...****• les ramassages de surface**

J'ai lu avec sympathie la note concernant les "cueillettes archéologiques" en Bretagne par G. Astill et W. Davies. Dans des conditions semblables, j'ai moi-même recueilli (en Angoumois et en Limousin) "des tuiles, paraissant romaines, au milieu de céramiques médiévales". Si, dans certains cas, il semblait probable que des labours profonds aient mélangé les restes de deux couches d'occupation, dans des talus anciens récemment éventrés, l'on voyait dans une même couche ces vestiges en théorie inconciliables. Une explication, à présenter avec circonspection dans le cas de la Bretagne, consisterait à reconsidérer l'époque de la disparition de la couverture à tuiles et imbrices. L'on sait que des tuiles de petite dimension ont été fabriquées jusqu'à la Première Guerre Mondiale par les artisans d'une partie de la zone frontalière de la Lorraine et de la Champagne méridionale. Dans le Der, en particulier, l'on peut encore observer de nombreux toits de ce genre, même si, après 1920, la tuile canal seule a été utilisée. Mais l'étude de l'iconographie ancienne jette

une curieuse lueur sur ce phénomène en principe "vernaculaire". Ainsi, une gravure d'Israël Sylvestre représentant l'église de Clichy (92) et ses dépendances presbytériales, les montre couvertes à tuiles et imbrices au milieu du XVIIème siècle. Sachant que la tuile plate à crochet est une création de l'époque romane, reste posée la vieille question de savoir ce qui l'a précédée ? La tuile écaillée en certains lieux, vers la Rhénanie surtout, mais il ne faut sans doute pas tenir pour acquise la thèse du réemploi systématique de tuiles antiques ; il peut aussi bien s'agir de matériaux contemporains. Là encore, la réponse, qui n'est possible que région par région, appartient aux archéologues. En tout cas, il conviendrait de tenter de calculer la surface de chaque "tuile à rebords". Le format fabriqué au début de ce siècle était proche, du moins le plus souvent, de la vingtaine de centimètres dans sa plus grande dimension (la forme étant, bien sûr, toujours trapézoïdale).

J.C. BANS, docteur en sociologie

**• Venetia ou Vetutia**

A propos de l'ouvrage de P. Merlat sur les Venètes :

"En relisant le texte de P. Merlat sur les Venètes, quelque chose me gêne, p. 5, en haut, une référence à Aulu-Gelle, X, 25, 5. En me reportant à l'édition Budé de R. Marache, je ne vois pas de Venetia. Tout au plus : Vectoriae. Alors, fautive référence ou mélecture ?".

H.D.L.R. P. Merlat avait certainement consulté l'édition Teubner, Stuttgart, 1959, qui, p. 373, donne une lecture venetia par Turnebus. R. Marache, Aulu-Gelle, Les nuits attiques, Paris, 1978, t. II, X, 25, 5, p. 187 n'a pas repris cette interprétation. D'autres manuscrits portent "vetutiae".

L. Richard, professeur. Nantes

## • la lampe était fausse

Suite à un article paru dans le dernier numéro d'Archéologie en Bretagne (N° 36, p. 11), Une lampe antique énigmatique à Kergollet en Landébaéron (C.-du-N.) par E. Masé je crois posséder à peu près la même lampe.

En 1958, étant engagé dans la Marine Nationale à bord du porte-avions Bois-Belleau, nous avons fait escale à Bizerte. On nous avait organisé une excursion à Carthage. J'ai acheté à de petits indigènes pour un prix modique une lampe à huile à peu près semblable. Naturellement je suis persuadé que c'est une reproduction. Je l'ai offerte à mon frère qui la possède toujours...

Yves Le Fol, Dinard.

M. J. Mornand (Angers) nous adresse également la lettre suivante :

Suite à la publication dans le n° 36 d'Archéologie en Bretagne d'une lampe antique trouvée à Landébaéron (C.-du-N.), je vous signale que mon fils en a acheté une identique (fausse) aux environs de Carthage, vendue par des gamins...

NDLR. L'affaire est entendue. M. H. Vertet nous avait d'ailleurs signalé que la reproduction parue dans A&B était celle d'une lampe carthaginoise. Il ne faut jamais accorder une trop grande confiance aux trouvailles hors contexte, surtout s'il s'agit d'un objet rare. Mais que faire lorsqu'un "inventeur" proteste de sa bonne foi ? Montrer la trouvaille et attendre le jugement des experts...

## Un avis mesuré sur les détecteurs de métaux

"Notre seule politique réaliste doit être celle de L'EDUCATION : accueillir les prospecteurs soucieux de faire identifier leur butin permet un sauvetage minimum de celui-ci et, dans bien des cas, une collaboration s'installe, qui limite progressivement les dommages et recrute pour l'archéologie de nouveaux adeptes. Pour la numismatique, nombreux sont déjà les documents (monnaies isolées ou dépôts) qui ont pu être repérés et archivés, et souvent publiés, même si, en général, le détail des circonstances de la découverte n'est pas indiqué. Nous ne pouvons donc, scientifiquement, faire fi de tous ces acquis bien que ceux-ci résultent d'une pratique délictueuse."

D. NONY

extrait de "Bulletin de la Société française de Numismatique", mars 1983.

## UN SONDAGE DE L'EXPRESS....

Imaginez qu'il soit possible de voyager dans le temps et que l'on vous propose de prendre un mois de vacances dans l'une des époques suivantes. Quelle époque choisiriez-vous ?

ANTIQUITE GRECO ROMAINE .....	21 %
MOYEN AGE .....	15 %
RENAISSANCE .....	17 %
XIXème SIECLE .....	13 %

(17-25.VIII.1983)

## SOMMAIRE

### A TRAVERS LES DOSSIERS DE LA CIRCONSCRIPTION

LE DRENNEC (29) : Une stèle hémisphérique basse de l'Age du Fer	3
Le camp quadrangulaire de Penancoat en Elliant (29)	3
PLABENNEC (29) : une meule romaine	4
Une canalisation en terre cuite à Linqueniac en L ngaulnay (35)	5
PLOUGONVELIN (29) : une cache souterraine des temps modernes	5
PLOUGUIN (29) : Une mystérieuse salle souterraine à Traon Milin	5 - 6
PLOULEC'H (22) : Le mur de la pêcherie du Coz Yaudet	7
PLUVIGNER (56) : Un habitat gaulois	7
PORT-LOUIS (56) : Des ossements gaulois en milieu dunaire	7
QUIBERON (56) : Un trésor monétaire particulièrement important	7
REDENE (29) : Un hypocauste romain	7
NOUS SOMMES LUS...	
C.R. extrait de : REVUE ARCHEOLOGIQUE, 1982/2 (avec l'aimable autorisation de R. CHEVALLIER).	8
UNE HACHE-MARTEAU EN DOLERITE au GOURAY (C.-du-N.), par G. Jouve	9 - 10
UN QUART DE STATERE DES REDONES DECOUVERT A RANNEE (I.-et-V.), par J.-B. Colbert de Beaulieu (C.N.R.S.)	11 - 12
LES MONNAIES ANTIQUES D'AFRIQUE DU NORD DECOUVERTES au COZ YAUDET EN PLOULEC'H (C.-du-N.), par René Sanquer	13 - 18
LES THERMES MARITIMES GALLO-ROMAINS DU HOGOLO EN PLESLIN-LES-GREVES (C.-du-N.), D.A.H.B.	19 - 29
LE GRAFFITO DU TRIMESTRE	30
DES INSCRIPTIONS PROVENANT DE ROME RETROUVEES AU TREVOUX (FIN.), par René Sanquer	31 - 40
SEPULTURES BIZARRES, par P.R. Giot	41 - 43
EMAUX DU XIIIe SIECLE EN FORET DE LA GUERCHE (I.-et-V.) par M.-M. Gauthier (C.N.R.S.)	45 - 46
REVUE DE LA PRESSE	
BELLE-ILE (56) ; BERNIEN (29) ; INZINZAC (56) ; PLOUNVENTER (29) ; PLOUVEZ-RODEEC (22) ; PONT L'ABBE (29) ; SAINT-POL-DE-LEON (29) ; LE SEL DE BRETAGNE (35)	47 - 48
LE COURRIER DES LECTEURS...	49 - 50